VIVRE LES VOSGES ENSEMBLE

le magazine du Conseil général des Vosges
numéro 38 / été 2012

→ DOSSIER

Bienvenue aux jardins

actualité

Protéger les enfants en danger

jeunes

Rencontre avec Lauriane Haag

découverte

Darney, capitale affective de la Tchécoslovaquie

Conseil Général VOSGES

sommaire

actualité 4

- De A à Z
- Protéger les enfants en danger : une mission du Conseil général
- Prévention 88 : un site internet pour devenir acteur de sa santé
- Le don du sang : calendrier des collectes
- Hiver 2011/2012 : une bonne saison touristique
- Un nouveau schéma touristique en chantier
- Le label « Tourisme et handicap »

tribune 8

dossier 9

Bienvenue aux jardins

fiches 17

- Azalées et rhododendrons
- Bien trier ses déchets ménagers

économie 19

- Pavatex s'implante à Golbey
- Agresta s'agrandit
- Les Graines Baumaux s'installent dans les Vosges

du côté de chez nous 20

- Le Bois Feuillu Pôle d'Excellence Rurale
- Le Syndicat : aménagement de la RD 43
- Sanchey, village étoilé
- Les médaillés de l'agriculture

jeunes 22

- Podium : Des jeunes à la une
- Lauriane Haag, sportive de l'année

gourmandises 23

- Verrines fraicheur
- Smoothie acidulé

à vous de jouer 24

- Trouvez le mot mystère…

à la découverte de 25

- Rendez-vous sur les crêtes avec les chamois
- Darney, capitale affective de la Tchécoslovaquie

portrait 27

- Christiane Thenot : une femme quatre étoiles

culture, loisirs, sports 28

- Le Tour de France dans les Vosges
- Le Rallye de France – Alsace : accessible à tous
- L'été en « Grand »
- Domremy, là où tout a commencé
- La guerre des boutons et des jarretelles : nouveau spectacle de l'Odyssée
- A lire

VIVRE LES VOSGES ENSEMBLE
Été 2012 - n°38

Magazine d'information trimestriel
édité par le Conseil général des Vosges
Direction de l'Information, de la Communication et du Marketing
8, rue de la Préfecture
88088 EPINAL Cedex 9
Tél. : 03 29 29 00 29
Télécopie : 03 29 29 87 33
Courriel : publication@cg88.fr

Directeur de la publication : Christian PONCELET
Co-Directeur de la publication : William MATHIS
Directeur de la rédaction : Alain SIMONNET
Rédacteur en chef : Catherine ROUSSELOT-ROCHELANDET

Ont participé à la rédaction de ce numéro :
Isabelle CHOL, Marie-Hélène ALEVEQUE, Gérard BALLAND, Olivier BIALECKI, Bruno CHOL, Céline DEBAY, Thierry DECHEZLEPRETRE, Françoise DIDIER, Claude DUVOID, Anne FERRETTI, Hélène GALMICHE, Hélène GITTON, Stéphanie GYSIN, Pascale GOEURY, Catherine GRANDJEAN, Patrick GROSSIR, Yannick HOLTZER, Véronique MARCHAL, Chantal MOREL, Geneviève MOSSLER, Julie RIU, Sandrine PARMENTIER, André POIROT, Nicole ROUX, Stéphane THOUVENOT, Louis TOUZET, Catherine VOIRIN, et avec la collaboration de l'ensemble des Services du Conseil général des Vosges.

Crédit photos : Archives départementales des Vosges, Conseil général des Vosges; Olivier BIALECKI, Céline CLAUDEZ, Céline DEBAY, Cie de l'Odyssée, Claude DUVOID, Alexandra FRESSE, Jean HIRLI, Joëlle LAURENCON, Le Relais Vosgien, Lézard Vert, Chantal MOREL, Musée Tchécoslovaque de Darney, Christophe VOEGELE

Maquette : Temps Réel (Dijon),
Mise en page : PIMENT NOIR , tél 03 29 25 91 23
Photo de couverture : Phovoir
Impression : IMAYE GRAPHIC – 96 bd H. Becquerel – 53021 Laval Cedex 9
Diffusion : ADREXO

Tirage : 172 000 exemplaires

Magazine distribué gratuitement.
Dépôt légal : juillet 2012
N° ISNN : 1639-8548

Ce magazine est imprimé sur papier « Eural Premium » 100% recyclé, blanchi sans chlore

TOUTE L'ACTUALITE DU CONSEIL GENERAL DES VOSGES EST AUSSI SUR LE SITE INTERNET
www.vosges.fr

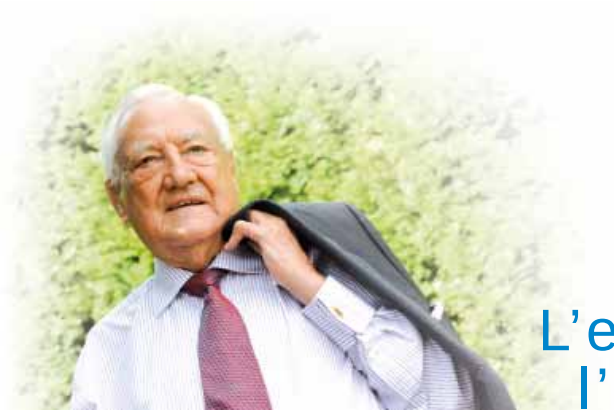

L'environnement, l'affaire de tous

280 000 hectares de forêt, 1 000 cours d'eau, 4 000 km de sentiers pédestres, 6 réserves naturelles : les Vosges sont le poumon vert de la Lorraine !

Le Conseil général se devait de valoriser et préserver cet environnement remarquable. C'est la raison pour laquelle, dès 1999, il a été l'un des premiers départements à signer la charte pour l'environnement et à mener des actions concrètes notamment en faveur de l'eau. Cet élément naturel est particulièrement présent dans les Vosges puisque la Moselle, la Meurthe et la Saône trouvent leur source dans notre département.

Depuis 1999, du chemin a été fait. Désormais nous ne devons plus seulement préserver notre environnement mais nous devons élargir le concept de développement durable. Il s'agit de concilier l'essor économique, l'équité sociale et le respect de l'environnement.

Afin d'atteindre cet objectif, le Conseil général a multiplié les initiatives. Il s'est investi dans la création d'un réseau de transport en commun économique et écologique : Livo. Pour un même trajet, on consomme en bus deux fois moins d'énergie et on émet deux fois moins de CO_2 qu'en voiture.

Le Conseil général a mis en place une politique favorisant l'utilisation du bois dans la construction et le chauffage. Ainsi plus de 50 chaufferies bois équipent les collectivités vosgiennes. Elles permettent de réduire de 32 000 tonnes le rejet de gaz carbonique dans l'atmosphère. Dans le même temps, plus de 100 projets en construction bois ont été soutenus par le Département. Ils répondent tous à une philosophie basée sur le développement durable.

Ce développement durable ne peut se faire sans préserver le patrimoine naturel. D'où l'instauration d'un plan biodiversité qui se traduit notamment par la protection des espaces naturels sensibles ou par l'installation de ruches afin de repeupler le département de près de 900 000 abeilles.

L'opération « Vosges le plus beau est avenir » permet, elle, de sensibiliser les Vosgiens. Plus de 7 000 personnes ont participé à cette opération en 2012. Cette action de sensibilisation est également orientée vers la jeunesse. Depuis 10 ans, le Conseil général et l'Inspection académique proposent aux établissements scolaires un appel à projets annuel sur le thème « environnement et développement durable ». Lors de la dernière année scolaire, près de 7 000 élèves ont travaillé sur les thèmes de l'eau, des déchets, de la biodiversité, de l'agriculture…

Toutes ces actions sont menées dans le seul but de faire rimer développement économique avec équité sociale et respect de l'environnement. Elles sont aussi la prise en considération par les Vosges des décisions engagées il y a 20 ans, lors du sommet de Rio qui a permis l'essor de la notion de biodiversité.

Cordialement vôtre,

Christian PONCELET

Ancien Président du Sénat
Ancien Ministre
Sénateur des Vosges
Président du Conseil général

Brèves

De A à Z

Bourse

Durant 3 semaines, cet été, 8 jeunes vosgiens et 8 jeunes allemands vont partir au Sénégal pour effectuer un chantier de solidarité et faire équipe avec 8 jeunes sénégalais. Le but est de réhabiliter 6 classes de l'école élémentaire Malick NDiaye, située à Meckhé. Le Département a soutenu ce projet jeune à hauteur de 3 000 €.

Fraize

Le Conseil général a alloué une subvention de 14 230 € au Syndicat mixte de Moyens de la Haute-Meurthe afin d'acquérir 32 conteneurs à déchets en mélange et 8 conteneurs à verre.

Conseil général mode d'emploi

Demandez la dernière édition !

Pour tout savoir sur l'histoire, le fonctionnement, les principales missions et les nombreuses actions développées par le Conseil général, consultez la nouvelle édition du « Guide Conseil général mode d'emploi ».

Vous pouvez la feuilleter en ligne ou la télécharger sur le site internet www.vosges.fr, rubrique « publications ».

+ Pour la recevoir sous sa forme « papier », il suffit de téléphoner au 03 29 29 00 29 ou d'adresser un courriel à publication@cg88.fr en indiquant vos nom, prénom et adresse précise.

Protéger les enfants en danger : une mission du Conseil général

Certains enfants connaissent des conditions de vie familiale pouvant mettre en danger leur santé, leur sécurité, leur entretien, leur moralité ou encore leur éducation. Les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ont pour mission d'aider les parents à protéger leurs enfants et à mettre en œuvre certaines décisions prises par les magistrats de l'enfance. Un placement en famille d'accueil ou en maison d'enfants à caractère social est parfois nécessaire.

FAMILLE D'ACCUEIL

Un métier : assistant familial

L'assistant(e) familial(e) est un homme ou une femme qui accueille épisodiquement ou de façon permanente des mineurs et jeunes majeurs de moins de 21 ans à son domicile. Avec les autres personnes de son foyer, l'assistant familial constitue une famille d'accueil.

Pourquoi un enfant est-il confié ?

L'enfant est confié à une famille d'accueil par l'aide sociale à l'enfance le plus souvent à la suite d'une décision de justice. Lorsqu'un enfant, en situation de danger, est signalé au procureur de la République, celui-ci peut décider ou non de saisir le juge des Enfants. Ce dernier peut prendre une ordonnance de placement provisoire et confier l'enfant à l'Aide Sociale à l'Enfance. Lequel sera alors orienté soit en maison d'enfant à caractère social soit en famille d'accueil pour une durée d'un ou deux ans éventuellement renouvelable.

Quel est le rôle de l'assistant familial ?

L'assistant familial doit assurer à l'enfant des conditions matérielles d'existence satisfaisantes et lui apporter toute l'attention et les soins que requiert son éducation. Il doit l'aider à trouver « une place » au sein de la famille d'accueil. L'assistant familial est soutenu par les travailleurs sociaux et des psychologues pour permettre à l'enfant de grandir, de trouver ou retrouver un équilibre et d'acquérir une autonomie. Il doit enfin encourager l'enfant à maintenir des relations avec sa propre famille.

Quelles sont les conditions pour devenir assistant familial ?

Pour devenir assistant familial, il faut obtenir un agrément délivré par le Président du Conseil général. Le ou la candidate doit, en premier lieu, faire une demande écrite. Une évaluation des conditions d'accueil de l'assistant familial, de sa famille, de son foyer est ensuite effectuée par le service de Protection Maternelle et Infantile. Une évaluation du contexte psychologique est également réalisée afin de connaître, notamment, les motivations de la personne.

Une formation et un diplôme ?

Après avoir obtenu son agrément, le futur assistant familial doit trouver un employeur (généralement les services d'ASE des Départements ou les services de placement familiaux). L'assistant familial effectue ensuite une formation de 300 heures (60h avant tout accueil d'enfant et 240h après le premier contrat d'accueil) qui débouche sur un diplôme d'Etat.

La rémunération

Les assistants familiaux employés par les Conseils généraux ont un statut de fonctionnaire non titulaire. Ils perçoivent donc un salaire et des indemnités dites « d'entretien » (englobant les frais alimentaires, l'habillement, l'argent de poche, les loisirs… des enfants dont ils ont la charge).

Les assistants familiaux dans les vosges en chiffres [1]

232 assistants familiaux (ce nombre est fluctuant au regard des jurys de recrutement)

455 enfants placés

Moyenne d'âge des assistants familiaux : 50 ans

Certains enfants sont également confiés à des assistants familiaux résidant hors département.

[1] *Chiffres au 01/04/2012*

Plus de 1000 enfants sont pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance, toutes formes de mode d'accueil confondues (familles d'accueil, établissements, lieux de vie, tiers dignes de confiance, jeunes majeurs en situation d'autonomie dans le département et hors département).

Coût pour le Conseil général : plus de 30 millions d'euros par an

Chiffres au 01/04/2012

LES FOYERS DE L'ENFANCE

Qu'est ce qu'un Foyer de l'Enfance ?

Un Foyer de l'Enfance est un établissement public départemental qui accueille les mineurs de 0 à 18 ans qui lui sont confiés, sur décision judiciaire ou administrative (à la demande des parents), par les Services de l'Aide Sociale à l'Enfance. Il peut également accueillir, en urgence, des mères avec enfants de moins de 3 ans, ou encore des femmes enceintes. Le foyer départemental de l'enfance est un établissement fonctionnant tous les jours de l'année et 24h/24.

Fonctionnement

Cette structure a une mission d'accueil d'urgence, d'observation et de réorientation d'enfants accueillis dans le cadre d'un internat. Elle prend en charge financièrement tous les besoins de l'enfant ou de l'adolescent. A côté du foyer départemental de l'enfance, il existe également des maisons d'enfants à caractère social gérées par le secteur associatif. Ces établissements accueillent en général des mineurs et jeunes majeurs sur des durées plus longues qu'au foyer départemental de l'enfance dans le cadre d'un projet éducatif pour l'enfant.

Objectif

Tout en maintenant les liens dans la mesure du possible avec sa famille d'origine, l'établissement doit garantir aux jeunes la sécurité matérielle, physique et affective. Un accompagnement psychologique et éducatif permet aux jeunes d'acquérir une certaine autonomie leur offrant la possibilité d'affronter leur future vie dans les meilleures conditions possibles.

Les Foyers de l'Enfance dans les Vosges en chiffres

1 Foyer départemental de l'Enfance, comprenant une pouponnière sociale pour l'accueil de 12 enfants de 0 à 3 ans et 6 maisons d'enfant à caractère social

259 places

Chiffres au 31/12/2011

→ **Un site internet pour devenir acteur de sa santé**

Prévention 88

L'Assurance Maladie des Vosges, en collaboration avec l'Hôpital de la Communauté d'Epinal et l'Union des Caisses Centre de Médecine Préventive (UC –CMP) de Vandœuvre-les-Nancy, vient de mettre en place un site internet intitulé « Prévention 88 ».

De l'activité physique à la vaccination en passant par la maladie d'Alzheimer, le cancer, la douleur, les maladies cardio-vasculaires ou la surcharge pondérale, ce site présente les coordonnées de l'ensemble des structures en éducation à la santé existant sur le territoire d'Epinal et de ses environs. Destiné aux professionnels qui peuvent ainsi mieux orienter leurs patients vers une offre de santé correspondant à leur choix, « Prévention 88 » s'adresse également au grand public soucieux de s'informer et de préserver son capital santé. Cet annuaire qui concerne actuellement le seul secteur d'Epinal devrait être étendu à tout le territoire vosgien d'ici la fin de l'année.

Pour en savoir plus : www.prevention88.fr

Brèves

De A à Z

Numérique

La Médiathèque départementale des Vosges, service du Conseil général, en partenariat avec les médiathèques de Thaon-les-Vosges, de Rambervillers, du Thillot, de Raon l'Étape, de Vittel et du réseau intercommunal de la Porte des Hautes-Vosges, propose désormais un accès en ligne à la presse, la vidéo, à des formations aux langues étrangères ou encore au code de la route.

Provenchères-sur-Fave

35 100 € ont été alloués par le Conseil général pour l'aménagement global du lotissement communal « Mayegoutte ».

Vittel

La maison de retraite « Le Petit Ban » a bénéficié d'une subvention de 15 372 € attribuée par le Conseil général afin de renouveler l'équipement mobilier de son Unité de Vie Protégée.

Le Conseil général des Vosges primé

Le 28 mars dernier, le Conseil général a reçu au Sénat le 3e prix du concours des meilleurs vœux du territoire, catégorie « Département », organisé par le Forum pour la gestion des villes et des collectivités territoriales. Ce prix récompense l'originalité et la qualité de la série de cartes de vœux éditée sur le thème des personnages fictifs et historiques vosgiens.

DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES VOSGES

De 18 à 70 ans, donnez votre sang régulièrement : c'est toujours une urgence !

Le sang reste une denrée rare et précieuse. Le don du sang en France permet de sauver chaque année environ 500 000 personnes et les produits sanguins labiles[1] 500 000 personnes également ! Des donneurs bénévoles et généreux doivent assumer la totalité des besoins, soit 9 200 poches quotidiennement ! Alors, il est temps de venir offrir le précieux liquide... et ce, entre 18 à 70 ans ! À vous de choisir l'une des 312 collectes qui ont lieu chaque année dans notre département sans oublier les prélèvements possibles sur les sites fixes d'Epinal et de Saint-Dié.

L'EFS est l'opérateur unique de la transfusion sanguine en France. Cet organisme, qui gère toute la chaîne du don de sang, organise de très nombreuses collectes dans le département des Vosges, avec la participation active et indispensable des Amicales de Donneurs de Sang Bénévoles.

Pour toute information : http://dondusang88.free.fr

Flashcode où donner ?

Flashcode site web

Voilà le programme des collectes des équipes mobiles de Nancy pour les mois à venir (les collectes avec le car d'Epinal seront annoncées par affiches dans les localités respectives) :

I **Senones**
Jeudi 5 juillet de 16h à 19h30, salle des fêtes

I **Xertigny**
Samedi 7 juillet de 10h à 12h, salle des fêtes

I **Gérardmer**
Samedi 7 juillet de 15h30 à 19h et dimanche 8 juillet de 8h30 à 12h, espace Tilleul

I **Ventron**
Lundi 9 juillet de 9h à 12h, car stationné place de l'église

I **Le Val d'Ajol**
Lundi 9 juillet de 15h30 à 19h, foyer des personnes âgées

I **Anould**
Mardi 10 juillet de 16h à 19h30, salle R. Loury

I **Cornimont**
Dimanche 15 juillet de 8h30 à 12h, centre de polyactivités

I **Châtenois**
Lundi 16 juillet de 15h30 à 19h, salle des fêtes

I **Neufchâteau**
Lundi 16 et mardi 17 juillet de 9h à 12h et de 14h à 18h, car stationné devant la salle des fêtes, rue Sainte Marie

I **Xonrupt-Longemer**
Jeudi 19 juillet de 16h à 19h30, salle polyvalente

I **Granges-sur-Vologne**
Samedi 21 juillet de 9h à 12h, école Jules Ferry

I **Contrexéville**
Samedi 21 juillet de 15h30 à 19h, Maison de la Culture et des Loisirs

I **Vittel**
Dimanche 22 juillet de 8h30 à 12h, salle du moulin

I **Saint-Nabord**
Mardi 24 juillet de 16h à 19h30, centre socioculturel

I **Lépanges-sur-Vologne**
Mercredi 25 juillet de 9h à 12h, Au rendez-vous des villageois

I **Bulgnéville**
Jeudi 26 juillet de 16h à 19h30, salle des fêtes

I **Eloyes**
Mardi 31 juillet de 9h30 à 12h et de 15h à 18h30, espace culturel Charles de Gaulle

I **Charmes**
Mercredi 1er août de 15h30 à 19h, maison du temps libre

I **Moyenmoutier**
Jeudi 2 août de 16h30 à 19h30, salle des fêtes

I **Saulxures-sur-Moselotte**
Vendredi 3 août de 15h30 à 19h, salle polyvalente

I **Bains-les-Bains**
Dimanche 5 août de 8h30 à 11h30, salle des fêtes

I **Portieux**
Lundi 6 août de 16h à 19h, salle des fêtes

I **Monthureux-sur-Saône**
Samedi 11 août de 9h à 12h, Maison pour tous

I **Plombières-les-Bains**
Mardi 14 août de 16h à 19h, espace Berlioz

I **Saint-Amé**
Samedi 18 août de 8h30 à 12h, salle polyvalente

I **Vagney**
Samedi 18 août de 15h à 18h30 et dimanche 19 août de 8h30 à 12h, salle des fêtes

I **Martigny-les-Bains**
Jeudi 23 août de 16h à 19h30, salle des fêtes

I **Grand**
Samedi 25 août de 9h à 12h, car stationné sur le parking de la mairie

I **Le Tholy**
Dimanche 26 août de 8h30 à 12h, salle polyvalente

I **Liffol-le-Grand**
Mardi 4 septembre de 16h30 à 19h30, salle des fêtes

I **Châtenois**
Jeudi 13 septembre, de 15h30 à 19h, salle des fêtes

I **Neufchâteau**
Lundi 17 septembre, de 16h à 19h30, salle polyvalente de l'Ile verte

I **Remiremont**
Samedi 22 septembre de 15h30 à 19h et dimanche 23 septembre de 8h30 à 12h, espace « Le Volontaire »

I **Plainfaing**
Vendredi 5 octobre de 16h à 19h, salle des fêtes

Des sites de collectes fixes

L'Etablissement Français du Sang (EFS) organise également un accueil permanent dans ses établissements d'Epinal et de Saint-Dié-des-Vosges pour les dons de sang et de plasma.

Etablissement Français du Sang
11, rue Aristide-Briand à Epinal
Tél : 03 29 82 27 83
Ouvert les mardi, mercredi, jeudi et samedi de 8h à 12h, le mardi de 15h à 19h, le vendredi de 8h à 16h

Etablissement Français du Sang
26, rue du Nouvel-Hôpital à Saint-Dié-des-Vosges
Tél : 03 29 52 21 00
Ouvert les mardi, mercredi et samedi de 8h à 12h, le jeudi de 8h à 10h30 et le vendredi de 8h à 15h45

L'ensemble des équipes de l'Etablissement Français du Sang est à votre service pour de plus amples informations. N'hésitez pas à les contacter !

1 - Les produits sanguins labiles sont des produits issus du sang d'un donneur, destinés à être transfusés à un patient. Il s'agit notamment du plasma et des cellules sanguines d'origine humaine.

Hiver 2011/2012

Une bonne saison pour les Vosges

Grâce à des conditions météorologiques favorables et une clientèle fidèle, les établissements et stations vosgiennes affichent un bilan touristique hivernal plutôt positif.

Par rapport aux cinq hivers précédents, 67% des professionnels interrogés par l'Observatoire des chiffres de l'économie vosgienne[1] estiment stable la fréquentation de leur établissement et 20% la considèrent même en hausse !

A l'entrée de l'hiver, l'optimisme n'était pourtant pas de mise. La crise économique, conjuguée à une neige rare, faisait craindre le pire. Mais les flocons tombés durant les vacances de Noël, puis en abondance en février, ont permis aux stations de faire le plein durant les vacances d'hiver. Les habitants du Nord-Pas-de-Calais, suivis de près par les Lorrains et les Franciliens constituent le plus gros de la clientèle française. Du côté des touristes étrangers, se retrouvent dans le tiercé de tête, les Belges, les Luxembourgeois et les Néerlandais.

Pour en savoir plus :
www.tourismevosges.fr

Page Facebook :
www.facebook.com/jevoislavieenvosges

1 Ces chiffres sont issus d'une enquête réalisée par courriel du 5 au 13 mars 2012 auprès d'un panel représentatif des professionnels du tourisme vosgien.

Le label « Tourisme et Handicap », vous connaissez ?

Chacun peut se trouver dans une situation de handicap à un moment ou un autre de sa vie. Qu'il soit irréversible ou temporaire, causé par une déficience physique ou sensorielle ou par l'environnement, le handicap doit pouvoir être compensé par des aménagements adéquats.

Parce que toute personne en situation de handicap doit avoir la liberté d'accéder aux loisirs, activités, services et sites touristiques en toute autonomie, le label « Tourisme et handicap » a été créé en 2001. Impulsé par le ministère du Tourisme, ce label apporte la garantie d'un accueil adapté en prenant en compte quatre types de déficience : auditive, mentale, motrice et visuelle.

Dans les Vosges, 43 sites sont actuellement labellisés (24 meublés de tourisme, 8 chambres d'hôtes, 4 hébergements collectifs, 2 hôtels-restaurants, 2 campings, 2 sites naturels aménagés et 1 musée).

Pour plus d'informations sur ces sites ou pour obtenir le label, n'hésitez pas à contacter Irène Rietsch
Conseil général des Vosges – DDAE
Tél : 03 29 82 83 17, courriel : irietsch@cg88.fr
www.vosges.com

Un nouveau schéma du tourisme en chantier

Adopté en décembre 2007 pour 5 ans, le premier schéma de développement touristique des Vosges arrive aujourd'hui à son terme. Un second devrait prochainement voir le jour.

Véritable feuille de route, ce schéma devra permettre de définir le type de tourisme que l'on veut pour les Vosges et d'établir un plan d'actions prioritaires pour les cinq prochaines années. Le nouveau document, comme le précédent, sera élaboré en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux.

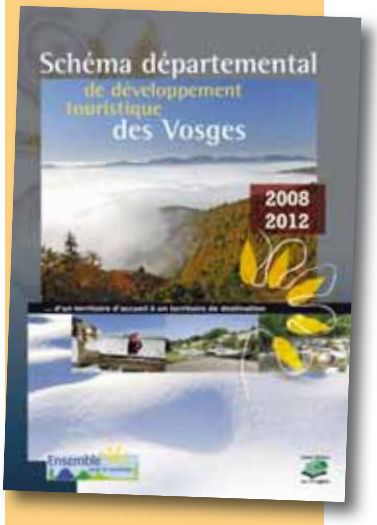

En sachant que le tourisme constitue l'un des piliers de l'économie vosgienne, l'enjeu est important et mérite en effet, l'implication de toutes les forces vives vosgiennes.

jriu@cg88.fr
www.tourismevosges.fr

tribune

D'EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES DU CONSEIL GÉNÉRAL
(textes publiés sous la responsabilité des groupes)

Groupe Pour les Vosges

Environnement et développement durable au cœur de la politique

Avec le Grenelle de l'environnement, les collectivités territoriales ont été placées au cœur du développement durable et des préoccupations environnementales. Pour la première fois, le Conseil général a d'ailleurs présenté en 2012, et comme la loi le prévoit désormais, un rapport à ce sujet, préalablement au vote du budget. Ce rapport s'inscrit dans un contexte général de transparence accrue de l'information et d'une meilleure intégration du développement durable dans les politiques publiques locales.

Ce rapport a ainsi permis aux élus et aux citoyens de prendre la mesure du chemin d'ores et déjà parcouru. En effet, le Conseil Général des Vosges a mis en œuvre, bien avant le Grenelle de l'environnement, une politique résolument volontariste en faveur du développement durable que ce soit dans le cadre de l'exercice des compétences départementales, d'actions menées aux côtés des partenaires du Département afin de soutenir leurs projets, mais aussi en lançant des actions de sensibilisation, d'éducation et d'information telles « Vosges le plus beau est avenir ».

Le Conseil Général des Vosges a donc construit de nombreux et solides partenariats avec notamment les collectivités locales et les associations car elles sont des relais essentiels à la mise en œuvre d'actions innovantes en matière de développement durable.

De même, et parce que progrès économique et développement durable se doivent d'être complémentaires, le Conseil Général des Vosges accompagne de longue date la filière bois, réelle filière d'excellence pour les Vosges afin de soutenir un des piliers essentiels de l'économie et de l'emploi dans le département.

Mais le développement durable ne concerne pas uniquement les politiques publiques ; il appartient à tout un chacun de s'en approprier les enjeux car malgré les efforts d'ores et déjà entrepris, il reste un défi majeur pour les années à venir.

Le groupe « Pour les Vosges » : Roland BEDEL, Yannick DARS, Gilbert DIDIERJEAN, Yvon EUGE, Simon LECLERC, Guy MARTINACHE, Gérard MARULIER, William MATHIS, Dominique PEDUZZI, Jackie PIERRE, Christian PONCELET, Alain ROUSSEL, Jean-Guy RUHLMANN.

Groupe des réformateurs

Où est la transparence ?

Le 13 avril dernier, notre groupe a refusé de voter l'augmentation de 5,28 % du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties, proposée par le Président Poncelet, qui a donc été adoptée par l'addition des voix du Groupe pour les Vosges et des trois membres de l'UDSR !

Pour nous, une telle mesure n'était pas nécessaire, et nous l'avons dit en séance : d'autres dispositions étaient envisageables, notamment à travers la réserve pour dépenses imprévues et les dépenses de fonctionnement.

Mais surtout, nous déplorons le manque de transparence, tant dans la présentation du rapport que dans les réponses faites à nos questions sur les deux nouvelles taxes votées par notre assemblée, à l'automne, au taux maximum autorisé par la loi : taxe sur la consommation finale d'électricité, et taxe d'aménagement (sur les permis de construire).

Ajoutons que ce rapport, proposant une augmentation du taux de la taxe foncière nécessitée par une hausse présentée comme plus forte que prévu - mais sans autres justifications - de certaines dépenses sociales, n'a été soumis ni à l'examen préalable de la Commission de l'Action sociale, ni à celui de la Commission des Finances.

Où est la transparence de l'action de l'exécutif départemental, que nous avions appelée de nos vœux au printemps 2011 ?

Le groupe des réformateurs : Philippe FAIVRE, Jean-Pierre FLORENTIN, Jean-Jacques GAULTIER, Luc GERECKE, Martine GIMMILLARO, Colette MARCHAL, Claude PHILIPPE, Gérard SANCHO.

Groupe des élus Républicains et Socialistes

La majorité choisit une forte hausse de vos impôts pour 2012

Les groupes Poncelet (13 voix) et Huguenot, (3 voix) ont voté une forte hausse de vos impôts : + 8% pour la taxe foncière qui passera à 22,32% (contre 17,2% en Meurthe et Moselle) soit + 5,8 millions € d'impôts et taux maximum autorisé pour la taxe d'équipement. Une majorité du GRES a voté « contre » car les prétextes utilisés sont faux :

- l'augmentation des bases du foncier bâti (revalorisation nationale de 1,8% de l'existant et nouvelles constructions) nous assure 3,1% d'augmentation, ne manquait donc que 500 000 € sur un budget de 334 millions € soit 0,15% que des économies pouvaient compenser.
- dotations de l'Etat en baisse… décidées par le gouvernement Fillon que la majorité soutenait pourtant! Et dépenses sociales en hausse… dont elle oublie d'inscrire en recettes les dotations qui les compenseront.

Dans le même temps, la majorité octroie un cadeau de 3 millions à l'Etat pour les travaux de la déviation de Plombières…

Le GRES est composé de JL. Bévérina (Senones), J. Claude (Fraize), M. Humbert (Raon), G. Poirot (Gérardmer), E. Pourcher (Brouvelieures), C. Tarantola (Bruyères), G. Vaxelaire (Saulxures).

Blog : www.etiennepourcher.fr

Groupe Union Départementale des Socialistes et Républicains

Nouvelle étape de la décentralisation.

Conseillers Généraux des cantons d'Epinal Est, Bains-les-Bains et Mirecourt, nous acceptons au nom des citoyens que nous représentons un nouveau pacte de confiance et de solidarité entre l'Etat et le Conseil Général. Nous sommes prêts à plus de responsabilité en contre partie d'une réforme de la fiscalité locale qui nous donnera, de nouveau, la liberté d'Administration.
Démocratie et Libertés locales vont se renforcer dans l'intérêt de tous les Vosgiennes et Vosgiens.

François-Xavier HUGUENOT, Frédéric DREVET, Patrice JAMIS

Bienvenue aux jardins

Vingt ans après le sommet de la terre de Rio au cours duquel ont été adoptées plusieurs conventions internationales dont celle protégeant le climat et la biodiversité, s'est tenue, du 20 au 22 juin dernier, la conférence «Rio + 20». A cette occasion, «Vivre les Vosges ensemble» vous invite dans les jardins vosgiens…

Des lieux privilégiés pour observer ce qui a changé en 20 ans et dresser le bilan des actions concrètes mises en œuvre dans les Vosges pour préserver notre biodiversité…

3 questions à Alain Roussel

Vice-Président délégué au développement local, à l'environnement, aux transports et aux aides aux communes.

Vivre les Vosges ensemble : Pourquoi est-il si important de préserver la biodiversité ?

Alain Roussel : Tout simplement parce que c'est préserver l'homme et la vie sur terre. En effet, la biodiversité est non seulement à la base de toute production agricole, mais aussi de toute production industrielle en fournissant des matières premières comme le bois, les fibres textiles, le caoutchouc… De nombreuses plantes sont aussi à l'origine de médicaments et contribuent à notre santé. D'autres organismes sont importants comme les insectes qui assurent la pollinisation des végétaux, certaines espèces végétales qui participent à l'épuration de l'eau, préviennent les inondations, limitent l'érosion des sols ou structurent les paysages… Enfin, parce qu'il est de notre devoir de conserver les milieux naturels et les espèces pour les transmettre en héritage aux générations futures.

VVE : Que fait le Conseil général pour préserver la biodiversité ?

A. R. : Depuis plusieurs années, le Conseil général a mis en œuvre une série de mesures concrètes pour préserver la biodiversité. C'est le cas, par exemple, des actions engagées pour recenser et préserver plus de 450 Espaces Naturels Sensibles, des aides accordées aux particuliers après la tempête de 1999, pour replanter les vergers familiaux, de la création de 4 vergers conservatoires, des incitations financières attribuées pour replanter les haies ou mettre en œuvre des plans paysages. C'est aussi, bien sûr, le plan abeilles et insectes pollinisateurs initié en 2011. Ce sont enfin, toutes les actions engagées pour sensibiliser les Vosgiens à cette problématique et notamment, la plus emblématique « Vosges le plus beau est avenir » dont la dernière édition avait pour thème le jardin.

VVE : Justement, le thème du jardin n'est-il pas un peu réducteur au regard des enjeux planétaires que revêt la préservation de la biodiversité ?

A. R. : Bien au contraire. Savez-vous par exemple que selon les statistiques, près de 10% des produits phytosanitaires libérés dans la nature - avec les dégâts que l'on sait provoqués sur la faune et les milieux aquatiques-, proviennent de l'utilisation par des particuliers. Cela signifie qu'en marge des initiatives prises au plan international, national ou même local, chaque Vosgien peut agir personnellement en faveur de la biodiversité et adopter un comportement éco-responsable. La démarche entreprise par les jardins d'insertion est à cet égard exemplaire et me conforte dans l'idée que la bataille de la biodiversité se gagnera, pour une part importante, dans nos jardins !

Des jardins et

LES JARDINS DE COCAGNE

L'aventure a débuté en 1994. Les Jardins de Cocagne, association à vocation de réinsertion, s'installent sur 2 ha de terrains mis à disposition par le Maire de Thaon-les-Vosges. Ils comptent alors 14 salariés. Aujourd'hui, les Jardins s'étendent sur 12 ha répartis sur 6 communes (Thaon, Jeuxey, Chavelot, Deyvillers, Girmont et Epinal). Ils emploient 52 salariés (40 en contrat d'insertion, 12 permanents dont 6 assurant l'encadrement maraîcher) et produisent plus de 100 tonnes de fruits et légumes par an.

Tout au long de l'année, au rythme des saisons, des dizaines de variétés de légumes et de fruits s'épanouissent ici, à l'abri des serres ou en plein champs. Encadrés par des maraîchers professionnels, les jardiniers travaillent sans relâche pour préparer le terrain, semer, planter, repiquer, désherber, arroser et cueillir les fruits et légumes qui feront le bonheur des consommateurs.

Des produits garantis « bio »

Notre production est garantie « bio » souligne non sans fierté Frédéric Fesneau directeur des Jardins. L'association compte 900 adhérents et chaque semaine, moyennant 9,50 € ou 17,10 €, quelque 750 d'entre eux reçoivent un panier diversifié de légumes frais de saison. Quant aux non adhérents, ils peuvent également se rendre le vendredi de 8h30 à 19h au

DES JARDINS PARTAGÉS ET ANIMÉS

Ouvert en 2011, le jardin situé rue Emile Marande, est le dernier né des jardins partagés de Raon l'Etape. Derrière le long mur qui l'abrite, une poignée de jardiniers amateurs, venus de tous horizons, cultivent ensemble un potager et un verger…

Ici, pas de parcelles séparées, c'est collectivement que les jardiniers avec l'aide d'un animateur organisent au début de la saison le plan du jardin. Une demi-journée par semaine, chacun vient bêcher, biner, planter, semer, tailler, sarcler, éclaircir, arroser… Avant de se partager la récolte.

« C'est sûr, il y a du travail », souligne Joëlle, 63 ans, véritable pilier du Jardin des Oualous, le plus ancien des jardins raonnais, où elle œuvre depuis 2006. « Et, on ne compte ni son temps, ni sa peine » précise t-elle. D'autant que pesticides et herbicides n'ont pas droit de cité. « Avec Nadège, une animatrice, on a appris à fabriquer du compost, du

des hommes

marché des Jardins de Cocagne pour acheter, non seulement des légumes et des fruits, mais aussi des fromages, du miel, des confitures, de la viande issus de la filière « bio ».

Des ateliers

Les Jardins sont aussi des lieux ouverts. « Nous recevons de très nombreux groupes : des écoliers, des résidents de maisons de retraite, des personnes handicapées qui visitent les installations mais aussi des adultes et des enfants qui viennent découvrir le jardinage biologique ou les insectes, apprendre à faire du compost, à construire des nichoirs ou participer à des jeux sur les légumes lors des ateliers d'écologie pratique que nous organisons. Certains enfants viennent même fêter leur anniversaire aux Jardins » précise Pierric Tallotte. « Très impliqués dans une démarche de développement durable, nous participons aussi à l'action « Ruches » en partenariat avec le Conseil général. Ce sont des salariés de l'association qui entretiendront celles qui seront prochainement installées sur les sites des maisons de retraite de Saint-Genest, Portieux, Charmes et Essegney. Une source de motivation supplémentaire pour nos salariés soucieux de retrouver un emploi » ajoute t-il.

Priorité à l'insertion

Car, l'objectif essentiel des Jardins de Cocagne est de redonner le goût du travail à des personnes en grande difficulté, de les accompagner pour les aider à retrouver un emploi stable ou une formation. Les Jardins agissent comme un véritable tremplin vers l'emploi ou vers une formation. Ici, on réapprend la vie en société, le respect des autres et des horaires, le plaisir du travail bien fait et la patience. Et les chiffres parlent d'eux-mêmes : 60 % des employés passés par les Jardins ont retrouvé un emploi durable ou une formation.

Les Jardins de Cocagne : Prairie Claudel – 88150 Thaon-les-Vosges
Tél. : 03 29 31 64 98 – Courriel : jardinsdecocagne.thaonlesvosges@wanadoo.fr

Les autres jardins d'insertion vosgiens

Les Jardins de Prométhée
90 grande rue – 88490 Provenchères-sur-Fave
Tél. : 03 29 51 77 93
Courriel : lesjardinsdepromethee@wanadoo.fr

Les Jardins en Terrasses à Plombières-les-Bains
8, rue Grillot – 88370 Plombières-les-Bains.
Tél. : 03 29 37 68 81
Site internet : www.jardinsplombieres88.com

© Jean HIRLI

Les jardins partagés sont animés par l'association Etudes et Chantiers Grand Est avec le soutien des communes et du milieu associatif local.

Etudes et Chantiers Grand Est
6A – 8 rue de Géroville à Moyenmoutier
Tél. : Marianne Wolf au 06 74 52 38 38 - Courriel : etudesetchantiersgrandest@orange.fr

purin d'orties ou de prêles, on cultive également certaines plantes comme les soucis ou les capucines qui éloignent les pucerons, bref, on pratique un jardinage respectueux de l'environnement » ajoute-t-elle. « Mais ça vaut vraiment le coup », et pas seulement pour la qualité et la saveur incomparable des fruits et légumes « bio » produits, mais aussi pour les économies substantielles réalisées.

De l'amitié et de la solidarité

Le plus important est pourtant ailleurs : dans la philosophie même de ces jardins partagés fondés sur des valeurs de solidarité, de convivialité et d'échanges. « Le jardin c'est fantastique » s'enthousiasme d'ailleurs Joëlle. Et même si le groupe de jardiniers est à géométrie variable, des liens d'amitié très puissants se créent entre eux. « Nous faisons des tas de choses ensemble, on travaille, on récolte les fruits et les légumes, on discute, on rigole et quand il fait beau, on allume le barbecue pour déjeuner… Quand l'un a des soucis, il sait qu'il peut trouver une oreille attentive et une épaule compatissante. D'ailleurs, quand j'ai un coup de blues, pour retrouver le moral, je fais un tour au jardin… »

DES CABANES AU FOND DU JARDIN…

Au cours du printemps, quatre jardins de l'est vosgien ont vu pousser de bien étranges constructions… Des cabanes !

Mais attention ! N'imaginez surtout pas une bâtisse traditionnelle faite de quelques planches de bois ou plaques de tôle assemblées. Les cabanes construites dans les jardins de l'abbaye de Moyenmoutier, dans les jardins solidaires de Gérardmer, dans ceux de la maison de retraite de Cornimont ou des côteaux en transition de Plombières-les-Bains sont de véritables œuvres d'art.

Le projet mis en œuvre par le Conseil général en partenariat avec des associations locales est piloté par François Klein, artiste « art et nature » qui a inauguré le concept en 2011 aux Jardins de Cocagne.

« Le jardin est un endroit propice à la construction de bien des projets, y compris à la reconstruction de projets personnels pour des hommes et des femmes bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) » souligne Gilbert Didierjean, Vice-président délégué à l'Insertion. » C'est donc tout naturellement qu'ils ont été associés à ce projet, ouvert également à d'autres publics, comme les enfants ou simplement des amateurs de nature, de rencontres et de découvertes…

Association GACI
Sabine DEMANGE
Tél. : 06 37 53 22 18 - Courriel : agaci.sdemange@orange.fr

Les petites bêtes du jardin

LES RUCHES ET LE PLAN « ABEILLES ET INSECTES POLLINISATEURS »

Parce que sans abeille, il n'y a pas de vie possible sur terre, le Conseil général a mis en œuvre un plan destiné à repeupler les Vosges.

Une trentaine de ruches ont déjà été installées dans différents lieux (vergers conservatoires, zones d'activités départementales, sites culturels, jardins d'insertion, abords des Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes…) et tout dernièrement dans les jardins de l'Hôtel du Département. Avec le parc du cours tout proche et ses nombreux parterres fleuris, les butineuses devraient trouver une nourriture aussi abondante que variée souligne Marcel Pretot, Président de la Fédération apicole vosgienne, apiculteur chargé de l'entretien de ces ruches.

Un volet social

« Importante sur le plan environnemental, l'opération « ruche » l'est aussi sur le plan social » souligne Yannick Dars, Vice-Président délégué à l'action sociale, à la solidarité et au logement. Les ruches, réhausses et ruchettes ont en effet été fabriquées par des bénéficiaires du RSA employés par l'association l'ABRI qui œuvre en faveur de l'insertion. Quant à l'entretien de ces 30 ruches, il sera assuré par cinq associations réparties sur le territoire vosgien (GACI en lien avec les Jardins en Terrasses de Plombières-les-Bains, Etudes et Chantiers Grand Est, les Jardins de Cocagne et les Amis du Fort de Bourlémont) avec l'aide de la Fédération Apivosges et de ses 800 apiculteurs amateurs locaux.

« L'union sacrée »

Cette opération s'inscrit dans le cadre plus large du plan « abeilles et insectes pollinisateurs » qui réunit autour du Conseil général l'Association des Maires des Vosges et de nombreux partenaires. Autour d'un objectif commun : endiguer la disparition des insectes pollinisateurs. Ce plan se traduit notamment par la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, la multiplication des jachères et ronds-points fleuris et la généralisation du système du fauchage différencié le long des routes.

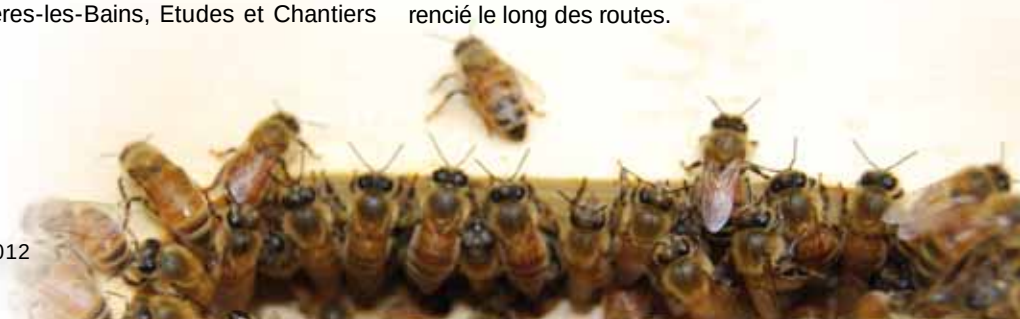

LE JARDINAGE ENTOMOLOGIQUE DE SÉBASTIEN

Passionné d'entomologie depuis sa plus tendre enfance et issu d'une famille expérimentée dans le jardinage biologique, Sébastien Levret est un ardent défenseur de toutes les petites bêtes qui hantent nos jardins. Installé à Saint-Etienne-lès-Remiremont, il a d'ailleurs créé dans son petit atelier divers abris à insectes, construits précise-t-il « avec du bois issu de nos forêts vosgiennes certifiées PEFC c'est-à-dire gérées durablement ».

Regardez autour de vous dans le jardin et vous verrez une multitude de petites bêtes. Sur les fleurs, dans l'herbe, sur le sol ou dans le compost. Bref, il y en a partout ! Surtout ne les chassez pas de vos terres. Car, la plupart vont se révéler être de bien précieux auxiliaires…. De nombreux insectes, en effet, assurent des missions considérées positives pour le jardinier comme par exemple celles de participer à la pollinisation des plantes ou encore de réguler les populations de certains ravageurs. « Si, en ce domaine, les coccinelles sont connues et reconnues, d'autres insectes, moins populaires, comme le chrysope, la syrphe, la forficule (ou perce-oreille) ont une action similaire en se nourrissant de proies vivantes qu'ils capturent» souligne Sébastien.

Sébastien montre comment fabriquer un abris à insectes

Avec elles, les pucerons n'ont qu'à bien se tenir…

Habillée d'une belle robe verte qui vire au brun à l'automne quand elle cherche à se réfugier dans les bâtiments pour passer l'hiver, la chrysope est un prédateur redoutable de pucerons. Même les guêpes sont utiles au jardin, en dépit de leur mauvaise réputation. Une guêpe peut capturer jusqu'à 1 500 pucerons durant les quelques semaines de sa vie.

N'oublions pas les abeilles domestiques ou sauvages qui, en transportant le pollen d'une fleur à une autre, jouent un rôle fondamental dans la reproduction des plantes.

Et notamment l'osmie, appelé également abeille maçonne, qui pollinise les premières fleurs printanières, et ce, bien avant les autres insectes.

Offrez-leur le gîte et le couvert

« Quels que soient le style et la taille de votre jardin, vous pouvez y aménager quelques espaces favorables à la vie sauvage » conseille Sébastien. Conservez des tas de bois mort, fagots, feuilles mortes, murets en pierres, souches et vieux arbres. Installez de petits points d'eau et pourquoi pas, une mare. Préservez quelques petites zones de friches. Installez des gîtes à insectes…

Chaque jardin est un écosystème avec des interactions étroites entre les êtres vivants. Plus il comporte de diversité, moins il sera sujet à la pullulation de ravageurs. La biodiversité est un garant de l'équilibre écologique du jardin.

Sébastien LEVRET - 155.D Rue de Seux 88200 Saint-Etienne-les-Remiremont, Tél. : 03.29.22.39.81
http://jardinage-entomologique.fr

Facile et pas cher…

- Des petits fagots de tiges creuses (bambous, ronces, sureau) accueilleront les abeilles solitaires, une parcelle d'orties favorisera l'installation de chenilles de papillons.
- Des pots de fleurs garnis de paille suspendus à l'envers abriteront coccinelles syrphes, perce-oreilles.
- Semez des plantes aromatiques mellifères ou à baies qui nourriront oiseaux, papillons et insectes pollinisateurs.
- Tas de pierre, tas de bois, arbres morts seront un nid douillet pour les hérissons.

syrphe

A lire

Manuel pédagogique « Jardiner au naturel avec les enfants » du Graine Ile-de-France 16 €

Le guide « Jardinage écologique en Lorraine » à télécharger sur www.vosges.fr, rubrique publications.

« Un Village Jardin » pour Domremy

Cofinancé par le Conseil général, la Région et l'Etat, un projet d'aménagement paysager de la Maison natale de Jeanne d'Arc et de ses alentours est en cours de création. L'objectif principal de cette réalisation naturaliste est de créer un jardin clos autour du site et de conférer au village de Domremy une image de « Village Jardin ».

Découvrir le site avec un regard neuf

Ces agencements permettront aux visiteurs de découvrir le site autrement, de flâner dans des ambiances différentes, parsemées de micro lieux « secrets », de petits bosquets propices au repos et à la méditation. Une déambulation à travers des espaces aux senteurs spécifiques ou évocateurs des jardins potagers ou encore d'un jardin de clairière à l'arrière de la maison… autant d'univers qui inviteront les touristes à percevoir les lieux sous de nouvelles perspectives.

Un jardin aux couleurs et senteurs de Jeanne

Les concepteurs ont choisi notamment de planter des essences portant le nom de Jeanne d'Arc (rosiers, iris, pivoines, poiriers, lilas et hibiscus). Des végétaux odorants (rosiers), des plantes vivaces (géraniums, œillets, alchémilles, hémérocalles, ancolies, cœurs de Marie, fougères) et encore des arbustes (pommier à fleurs, aubépine, seringat, viorne, noisetier, hortensia, buis) seront également repiqués.
A découvrir dès cet été.

Attention aux belles envahisseuses !

Dans nos jardins poussent assez fréquemment des plantes invasives.

Renouée du Japon

Elles sont cultivées à des fins d'agrément comme la (tristement célèbre) Renouée du Japon, la Balsamine de l'Himalaya, le Rudbeckia, l'Aster américain, le Sumac de Virginie et plus étonnant l'arbre à papillons ou le Lupin...
Le potager n'est pas épargné avec le topinambour considéré comme invasif dans le nord-est de la France.
Ces plantes peuvent rapidement envahir l'espace, proliférer et aller jusqu'à remplacer les espèces locales et détruire ainsi des écosystèmes entiers.

Alors que faire ?

D'abord, se renseigner avant d'acheter des plantes auprès des professionnels, puis ne pas rapporter de graines ou boutures de pays étrangers et, enfin, toujours privilégier la flore locale.

Un guide gratuit

Vous pouvez également consulter le guide gratuit édité par le Conseil général. Rédigée par des spécialistes, cette brochure bien illustrée propose des conseils simples et pratiques.

Elle est téléchargeable sur le site internet vosges.fr ou peut être envoyée sur simple demande adressée au Conseil général des Vosges - Mission développement durable, 8, rue de la Préfecture – 88088 Epinal Cedex 09, Tél. : 03 29 29 89 86, courriel : ofresse@cg88.fr

Le plus beau est à venir... côté jardin

Cette année encore, du 31 mars au 8 avril, les Vosgiennes et les Vosgiens ont répondu présents et se sont fortement mobilisés pour participer à la 7e édition de l'opération « Vosges le plus beau est avenir » initiée par le Conseil général.

Près de 200 actions ont été proposées sur l'ensemble du territoire par quelque 130 organismes (communes, communautés de communes, associations, établissements scolaires, centres sociaux, entreprises, établissements publics…) qui se sont une nouvelle fois impliqués dans cette aventure éco-citoyenne.

En plus des traditionnelles - et toujours très utiles - opérations de nettoyage de printemps engagées en forêt, sur les berges des rivières ou le long des routes, de nombreuses activités sur le thème du jardin ont été proposées. Visites guidées, expositions, conférences, ateliers d'écologie pratique se sont succédés durant cette semaine consacrée au développement durable et ont attiré des milliers de Vosgiens.

Retour en images sur cette semaine éco citoyenne…

Jardin japonais à la crêche du Thillot

Atelier de customisation organisé par l'associayion Minos, à Monthureux-sur-Saône

Et maintenant, jouez-la côté jardin...

Lancé à l'occasion de l'opération « Vosges le plus beau est avenir », le concours « Jouez-la côté jardin » se poursuit jusqu'au 5 octobre. Il est encore temps de vous inscrire et de relever l'un des 3 défis proposés.

• Réaliser un nichoir : laissez libre cours à votre créativité et à votre bon sens pour construire un nichoir douillet pour les oiseaux du jardin…

Ce concours est réservé aux enfants de moins de 13 ans qui peuvent néanmoins bénéficier de l'aide d'un adulte.

• Construire une cabane de jardin : réalisez ainsi en famille un rêve d'enfant.

• Graver un potiron : réveillez l'artiste qui est en vous …

Après avoir semé des graines de potiron, attendez patiemment que le fruit atteigne le tiers de sa taille finale. Vous pourrez alors utiliser une pointe pour écrire ou dessiner les motifs de votre choix. En poursuivant sa croissance, le message inscrit sur votre potiron prendra du relief et laissera place à une véritable œuvre d'art !

Les créations seront jugées sur photographies.

Pour connaître les modalités exactes de participation, renseignez-vous vite auprès de la Mission Développement Durable du Conseil général au 03 29 29 89 86 ou connectez-vous sur le site www.vosges.fr/vosgesleplusbeau, rubrique « Concours ».

[Date limite 5 octobre]

Cet été, visitez un jardin dans les Vosges

Classiques, pittoresques, botaniques, médiévaux, conventuels, en terrasses, citadins ou d'altitude : les Vosges comptent de remarquables jardins. Publics ou privés, ils s'offrent à vous tout au long de la saison… Partez à leur découverte et dégustez sans modération…

Et pour vous mettre en appétit, « Vivre les Vosges ensemble » vous invite à visiter l'un d'entre eux : les extraordinaires Jardins de Callunes…

La poésie des Jardins de Callunes…

5 ha d'émerveillements dans un environnement naturel exceptionnel ! Escapades enchantées, loisirs nature, savoir-faire et traditions.
Les Jardins de Callunes parc paysager et botanique classé Jardin Remarquable : espace de loisirs, détente et ressourcement à l'ombre des grands arbres, parmi les massifs de fleurs, avec le murmure de la cascade et du ruisseau alimentant le petit étang de montagne. Au fil des saisons, vous avez rendez-vous avec rhododendrons, azalées, bruyères et autres merveilles fleuries...
Les Jardins des 4 Bonheurs, espace pédagogique, commencent à se mettre en place en 2012. Vous allez ainsi découvrir dès 2013 de multiples illustrations des techniques d'éco-jardinage. « Refuge LPO ».
Un lieu à vivre. Pour votre confort et votre agrément : buvette, aire de pique-nique, boutique, aires de repos, petite restauration…
Des activités pour curieux de nature. Visites guidées, ateliers, stages, cafés-causerie… pour partager mille et un secrets.

Les Jardins de Callunes
Chemin de la Prelle - 88210 Ban-de-Sapt
Tél. : 03 29 58 94 94 - Fax : 03 29 58 98 74
www.jardins-callunes.com
Courriel : jardins.callunes@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :
Parc ouvert de mi-avril à fin octobre
de 10h à 18h tous les jours

Tarifs :
Adultes : 7 € - Enfants de 7 à 14 ans : 3 €
Tarif de groupe à partir de 10 personnes

A LIRE ÉGALEMENT

« Un jardin dans les Vosges » textes de Sylvie Hamel, photographies de Laurie Hégo - Ed. de La Bellivière, 2006- 15 €

A visiter aussi…

- **Jardin du château** à Autigny-la-Tour
- **Jardin de l'abbaye Notre-Dame** à Autrey
- **Parc de la manufacture royale** à Bains-les-Bains
- **Parc thermal** à Bains-les-Bains
- **Le jardin à quatre mains** à Clézentaine
- **Jardin de D & A Villeroy de Galhau** à Denipaire
- **Parc du château** à Epinal
- **Jardin de Berchigranges** à Granges-sur-Vologne
- **Jardin d'Ecolonie** à Hennezel
- **Jardin botanique de Gondremer** à Housseras
- **Jardins de Trapelune** à La Croix-aux-Mines
- **Jardins de Céline** à Lusse
- **Parc thermal** à Martigny-les-Bains
- **Jardin d'artiste de JP Mougeot** à Monthureux-sur-Saône
- **Parc du château** à Moussey
- **Jardins en Terrasses** à Plombières-les-Bains
- **Parc impérial** à Plombières-les-Bains
- **Ecole d'horticulture et de paysage** à Roville-aux-Chênes
- **Jardin Bleu Cerise** à Saint-Dié-des-Vosges
- **Jardin d'Ode** à Saint-Ouen-les-Parey
- **Jardin de Georgie Rhor** à Saulcy-sur-Meurthe
- **Parc de l'ancienne abbaye** à Senones
- **Les Jardins de la Terre** à Vittel
- **Parc des brasseurs** à Xertigny
- **Jardin d'altitude du Haut-Chitelet** à Xonrupt-Longemer

Pour en savoir plus, connectez-vous sur www.lorrainedesjardins.com

Azalées et Rhododendrons

Signifiant littéralement en grec « arbre à roses », le rhododendron appartient à la famille des Éricacées, regroupant également les azalées. De toutes tailles et de toutes couleurs, en sujet isolé ou en groupe, ils illumineront harmonieusement vos jardins. Explications de Bruno, responsable pépinière dans une jardinerie du département.

Azalée ou Rhododendron ?

L'azalée est un rhododendron miniature, qui fleurit également au printemps. Tous les rhododendrons sont persistants, mais certaines azalées sont caduques.

Il en existe plus de 700 espèces, aux feuillages et aux formes divers allant de la plante naine à la plante pouvant mesurer jusqu'à 3 mètres.

On les cultive surtout pour leurs fleurs, qui offrent une grande variété de coloris et de combinaisons (unis, bicolores ou multicolores, parfois tachetés). Certaines sont même parfumées. Leurs feuilles sont également admirables. Elles peuvent être couvertes d'un duvet doré, argenté ou bronze. Leur floraison s'étale de mars à début juin selon les espèces.

Où les planter ?

Les rhododendrons et les azalées préfèrent une exposition mi-ombre sauf certaines essences qui peuvent supporter le plein soleil. Ils n'apprécient pas les sols calcaires, le sol doit être acide, assez riche, frais et bien drainé. S'ils sont plantés en pot, vous pourrez les laisser à l'extérieur le plus longtemps possible. En période de fortes gelées, stockez-les dans un endroit à l'abri des courants d'air.

The new tri power présente :

"The" conteneurs

Gling et Mel'

ILS AIMENT

POTS, BOCAUX,
FLACONS ET BOUTEILLES
(vides et sans bouchons !)

Ils n'aiment pas :

Vitres brisées, miroirs, vaisselle et ampoules suivent une autre voie
-> déchèterie

BOUTEILLES ET FLACONS PLASTIQUES
CARTONNETTES ET BRIQUES ALIMENTAIRES
PAPIERS, PETITS MÉTAUX

Ils n'aiment pas :

- barquettes en plastique, pots de yaourt, de crème et de margarine, films et sacs plastiques
- papier-peint, carton souillé, mouchoirs en papier et essuie-tout

-> poubelle domestique
pour suivre une autre voie de traitement

Toi aussi, deviens l'ami de Gling & Mel' sur facebook

ECO EMBALLAGES

Objectif MOINS de déchets, PLUS de tri

smd Syndicat mixte pour la gestion des déchets ménagers et assimilés des Vosges

Conception pôle communication Smd mai 2012

azalées et rhododendrons

Quand et comment planter ?

La plantation peut s'effectuer de mi-septembre à fin avril (mais si les plantes sont en conteneur, la plantation peut se faire toute l'année à condition d'arroser suffisamment en été). Vous pouvez les regrouper pour obtenir un effet « masse » très coloré, mais il est préférable de les espacer de 1,50 m à 2 mètres. Si votre terrain est calcaire, creusez un grand trou profond permettant d'isoler la plante du sol. Ajoutez-y un bon volume de terre acide (mélange de terreau, tourbe et sable grossier ou bien de la "terre de bruyère"). Trempez la motte 10 à 15 minutes dans l'eau. Recouvrez le trou et l'arbuste d'un mélange de deux tiers de terre de bruyère et d'un tiers de tourbe blonde et arrosez généreusement.

Entretien

Le rhododendron demande peu d'entretien. Vous pouvez vous contenter de supprimer manuellement les fleurs fanées en fin de floraison et de raccourcir les rameaux qui dépassent. Il n'est pas nécessaire de tailler un rhododendron, sauf s'il est vraiment déséquilibré ou si l'une de ses branches vous gêne. Cette taille s'effectuera à la sortie de l'hiver. Arrosez en été, mais évitez toutefois les excès. Dès la fin du mois d'août, réduisez les arrosages ; les plantes forment déjà les boutons du printemps suivant. Le rhododendron appréciant les sols frais, un paillage de matière organique peut être utile afin de maintenir la fraîcheur du sol.

Attention plante toxique

Il est important de savoir que toute la plante est toxique. Le contact avec la sève peut être irritant, les feuilles renferment un glucoside fortement émétique (substance qui fait vomir).

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de professionnels.

Aujourd'hui, nous trions tous nos déchets de la même manière !

«Harmoniser au niveau national les consignes de tri des déchets» voilà un des objectifs du Grenelle de l'Environnement. Précurseur dans sa démarche, le smd s'est engagé à tout mettre en œuvre pour simplifier le geste de tri des Vosgiens et ce, dès 2012.

Qu'est-ce qui a changé ?

Il n'y a plus que 1 manière de trier :

- le verre d'un côté,
- le papier et tous les emballages recyclables, en mélange *(papier, cartonnettes, bouteilles et flacons plastiques, briques alimentaires ainsi que, les boîtes de conserve, les aérosols, les canettes en aluminium et métal)* de l'autre,

et ce dans des conteneurs dotés d'un code couleur.

Tous ensemble pour un seul et même geste.

Respecter les mêmes consignes de tri sur tout le département, c'est mutualiser et optimiser les moyens et les coûts.

Pour une question de simplicité et d'efficacité.

Auparavant, il existait plusieurs manières de trier ses déchets dans les Vosges. Aujourd'hui, il n'y en a plus qu'une : simple et unique !
Grâce à l'évolution des procédés en centre de tri des déchets, le geste de tri de l'habitant s'en voit simplifier. L'harmoniser partout et pour tous le rendra alors plus facile, complet et efficace. Car trier plus et mieux permet de réduire la quantité de déchets incinérés ou enfouis et de prélever moins de ressources naturelles. C'est un plus pour l'environnement et notre budget !

Ça va vraiment simplifier votre geste de tri !

Moins de sacs ou de caisses pour trier à la maison, moins de questions à se poser, encore plus de déchets acceptés, les mêmes consignes pour tous... ça va vraiment nous changer le tri !

harmoniser - trier - économiser... Adoptez les bons gestes au quotidien !

885 rue d'Epinal - 88000 Dogneville
tél. 03 29 34 36 61 - fax 03 29 34 03 02
www.smdvosges.com

Objectif MOINS de déchets, PLUS de tri

smd Syndicat mixte pour la gestion des déchets ménagers et assimilés des Vosges

Les graines Baumaux s'installent dans les Vosges

Spécialiste de la vente de graines, bulbes et matériel de jardinage par correspondance, l'entreprise Baumaux vient de s'installer à Mazirot.

C'est sur une parcelle de 2 hectares à l'emplacement des terrains de l'ancien centre équestre de Mazirot que s'élèvent désormais les nouveaux locaux de l'entreprise Baumaux. Fondée en 1943 à Nancy, puis installée à Heillecourt, cette société connaît une augmentation régulière de son activité. Un chiffre d'affaires de 12 millions d'euros et des ventes sur catalogue et sur internet en constante progression ont conduit son dirigeant, Phillipe Baumaux, à rechercher un nouveau site.

Près de 8 millions d'investissement

Son choix s'est porté sur Mazirot dont il est de son propre aveu « littéralement tombé amoureux ». Ce coup de foudre explique sans doute les quelque 8 millions d'euros investis pour construire un entrepôt de 6 600 m² de Haute Qualité Environnementale, chauffé par géothermie avec toit végétalisé, des bureaux de 660 m² et une serre de 1 000 m² comme jardin d'essais.

Une trentaine d'emplois

Les 28 salariés issus de l'ancien site de stockage ont déjà pris possession des lieux. L'entreprise, qui emploie chaque année une trentaine d'intérimaires pour faire face au surcroît d'activité saisonnière, envisage aussi de créer deux ou trois emplois supplémentaires.

L'entreprise Baumaux a bénéficié d'une subvention de 200 000 € attribuée par le Conseil général qui, a par ailleurs financé les travaux de voirie réalisés sur la RD 55 afin de sécuriser l'accès des poids lourds au site.

Graines BAUMAUX
BP 100 - 88500 Mazirot
www.baumaux.com

Pavatex s'implante à Golbey

Leader des panneaux isolants en fibres de bois, la société PAVATEX a posé à la mi-mars à Golbey la première pierre de son nouveau site de production en présence de nombreux élus et partenaires.

Le projet qui représente un investissement de 60 millions d'euros devrait permettre, dès 2013, la production annuelle de 50 000 tonnes de panneaux isolants en fibres de bois de haute qualité et la création, dans un premier temps, d'environ 50 emplois. Selon Martin Brettenthaler, directeur général, « le site de Golbey deviendra l'usine la plus moderne et la plus performante du groupe notamment en termes d'énergie et de respect de l'environnement ». L'entreprise Pavatex s'inscrit en effet au cœur de la « Green Valley » qui accueille déjà la papeterie Norske Skog, ainsi qu'une plateforme logistique et un réseau d'entreprises actives dans le secteur du bois. L'unité golbéenne sera également équipée de nouvelles technologies vertes permettant des performances supérieures aux normes françaises en matière de protection de l'environnement. Le processus de fabrication utilisera par exemple l'excédent de vapeur émis par la production de la papeterie voisine et de nombreuses sources d'énergie renouvelable.

La réduction des émissions de poussières et de Composés Organiques Volatils (grâce à l'installation d'un filtre électrostatique humide), le recyclage ainsi que la réutilisation de plus de 20% de l'énergie utilisée feront aussi partie de la démarche environnementale de l'entreprise.

Voilà qui explique sûrement les nombreux soutiens financiers reçus par ce projet et notamment les 300 000 € de subventions accordés par le Conseil général.

Fondé en 1936 à Cham en Suisse, le groupe Pavatex est l'un des leaders mondiaux des systèmes d'isolants en fibres de bois de haute qualité pour l'enveloppe des bâtiments modernes. Il emploie 200 salariés dans différents pays européens.

Pour en savoir plus :
www.pavatex.com

Agresta s'agrandit

Installée à Pouxeux depuis 35 ans, la société Agresta, leader français des granulats de bois[1], continue de se développer

289 000 € ont été investis pour agrandir les locaux et restructurer les équipements de production et ainsi permettre la création d'un service logistique, d'une aire de stockage et l'acquisition d'un nouveau malaxeur. La réalisation de ces équipements financés à hauteur de 35 000 € par le Conseil général devrait s'accompagner de la création de 8 emplois.

Agresta
393 rue du Saut du Broc à Pouxeux
www.agresta.com

1 Utilisés pour l'entretien des espaces verts ou des aires de jeux, les granulats peuvent également servir à la fabrication de béton isolant léger.

Le Bois Feuillu, Pôle d'Excellence Rurale

Fin 2011, le Pôle d'Excellence Rurale (PER) « Bois feuillu des Vosges » a été officiellement inauguré en présence de Alain Roussel, vice-président délégué du Conseil général, de Marcelle Pierrot, Préfète des Vosges et des représentants de la filière bois vosgienne. Pour le Pays d'Epinal Cœur des Vosges, à l'initiative du projet, l'enjeu de cette opération est à la fois économique et environnemental.

Il s'agit de structurer et développer la filière bois feuillu des Vosges et, en particulier, celle du hêtre. Dans ce cadre, plusieurs actions sont programmées parmi lesquelles la création d'une marque « Hêtre des Vosges ».

La marque « Hêtre des Vosges »

La promotion de cette marque s'effectue par le biais d'un site internet, d'une plateforme de développement économique et par sa présence sur de nombreux salons professionnels dont le « Carrefour international du bois » qui s'est tenu à Nantes en juin.

Une plateforme de traitement et un incubateur

Deux autres actions sont programmées : d'une part, l'installation dans le secteur de Xertigny d'une plateforme de traitement technologique des bois feuillus, dotée d'équipements pour le thermo-chauffage, le soudage et l'aboutage et d'autre part, la création aux Voivres d'un incubateur d'entreprises « Creabois Inc » destiné à aider l'émergence d'entreprises innovantes dans le domaine du bois.

Une chance pour les Vosges

« Pour un département comme le nôtre, couvert à plus de 40% par la forêt, la labellisation par l'Etat de ce Pôle d'Excellence Rurale, assortie d'une dotation de plus d'1,3 million d'euros, constitue une belle opportunité de développement économique » souligne Alain Roussel, Président du Pays d'Epinal Cœur des Vosges ; d'autant que le hêtre est abondant dans les forêts vosgiennes. Il représente même 60% de la ressource. Et pourtant, 90% du bois actuellement utilisé dans la construction (hors charpente) est importé.

Revitaliser le tissu économique

Le Pôle d'Excellence Rurale a pour objectif de permettre la sauvegarde de l'activité de sciage du hêtre dans les Vosges, la revitalisation du tissu économique des zones rurales de la Vôge qui concentre 90% de la première transformation du bois feuillu et, au final, la relance de toutes les activités de la filière. Pour harmoniser l'ensemble des démarches et mieux fédérer les acteurs de la filière bois feuillu du pays, une charte forestière de territoire est également à l'étude. Celle-ci devrait aussi permettre une meilleure prise en compte de la fonction de protection du milieu naturel forestier et de la biodiversité.

Le hêtre : un bois aux multiples qualités

Le bois de hêtre possède de grandes qualités : solidité, dureté et facilité d'imprégnation. Il se prête bien au collage, au tournage, au cintrage. Il est le bois d'intérieur par excellence (on l'utilise en ameublement, menuiserie, parqueterie, boissellerie et design).

Modifié thermiquement, il acquiert une meilleure durabilité, ce qui permet une utilisation en extérieur (bardage, terrasse, volets, fenêtres…). Utiliser le hêtre offre donc une meilleure valorisation de la ressource locale et une alternative écologique à l'utilisation de bois exotique.

Le Syndicat

Sécurité et cadre de vie au programme des aménagements de la RD 43

Les importants travaux engagés par la commune de Le Syndicat pour améliorer la sécurité des usagers et la qualité de vie des riverains de la RD 43 ont été inaugurés le 1er mars dernier.

Située sur l'axe de transit entre Remiremont et la Vallée de la Moselotte, la commune de Le Syndicat est traversée chaque jour par près de 6 000 véhicules. Pour sécuriser la circulation sur cette artère et surtout les sorties des riverains et celles du Centre de secours des sapeurs-pompiers, une contre-allée et un tourne-à-gauche avec séparation des voies par un terre-plein ont été créés. La chaussée a également été recalibrée à 6 mètres afin de ralentir la vitesse des véhicules et faciliter la circulation piétonnière.

Des aménagements pour renforcer la sécurité

Des aménagements paysagers

Profitant des travaux de voirie engagés par le Département, la commune a aménagé des trottoirs, réalisé des travaux d'assainissement pluvial, d'éclairage public, d'enfouissement de réseaux, construit un mur de soutènement et procédé à des aménagements paysagers.

Avec le soutien du Conseil général

Comme le Président Poncelet l'a rappelé au Maire, Jean-Marie Lambotin, lors de l'inauguration « ces travaux reflètent le dynamisme des collectivités territoriales qui réalisent plus de 70% des investissements publics en France, investissements qui parfois pèsent très lourds dans les comptes d'une commune telle que celle du Syndicat ». Conscient de la charge financière que ce type d'aménagements représente mais aussi soucieux d'encourager de telles initiatives, le Conseil général a donc apporté son soutien financier en accordant à la commune plusieurs subventions d'un montant total de 63 800 euros, auxquelles il faut ajouter 203 000 euros de travaux de voirie.

Sanchey

Sanchey, village étoilé

Sanchey, 709 habitants, est la première commune lorraine à recevoir le label « village une étoile » décerné par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne.

88 communes françaises viennent de se faire décerner le label « Villes et villages étoilés » pour la qualité de leur ciel nocturne.

La commune de Sanchey récompensée pour ses efforts en recevant le label « Village une étoile » a souhaité diminuer le nombre de points lumineux qui restent allumés toute la nuit par des extinctions de lumières dans les rues secondaires entre 23h et 5h du matin (hors période estivale). L'installation d'horloges astronomiques réglées sur le lever et le coucher du soleil a permis d'optimiser le temps d'éclairage.

En 2011, l'installation de nouveaux candélabres à éclairage «leds» a permis de limiter les consommations.

« Toutes ces mesures ont permis à la commune de réaliser une économie d'énergie de 22,8% en moins de trois ans », souligne le Maire, Gilles Dubois (photo ci-dessus), qui entend bien poursuivre ses efforts en supprimant les sources blanches en les remplaçant par des ampoules à vapeur de mercure, ce qui permettrait des économies d'énergie et une réduction de l'impact sur la biodiversité.

Les médaillés de l'agriculture

Une nouvelle fois, les producteurs et éleveurs vosgiens se sont distingués à Paris au 49e Salon de l'Agriculture.

Fromages : la fromagerie de l'Ermitage (**Bulgnéville**) décroche 6 médailles dans les catégories «national» et «export» : deux médailles en or, trois en argent et une en bronze pour le munster géromé, la raclette, le Mont d'Or et la tome du Lomont. La fromagerie Marcillat (**Corcieux**) décroche une médaille de bronze pour le Rouy.

Charcuterie : la charcuterie Pierrat (**Le Tholy**) obtient une médaille d'argent pour la saucisse fumée lorraine.

Miel d'acacia : le rucher du lac (**Sanchey**) produit par Marcel Pretot est récompensé d'une médaille d'or.

Liqueur de sapin : la distillerie Lecomte Blaise (**Le Syndicat**) obtient une médaille d'or.

Elevages

Moutons : cinq médailles dont le grand prix du championnat de la race ont été décernées aux moutons Texel d'Yves et Cyril Lacroix (**Mirecourt**)

Vaches : Bilbao, Montbéliarde en 3e lactation, du GAEC de Chenimont à **Dompaire**, termine 3e.

Chevaux : Tulipe, Ardennais du GAEC Piéton situé à **Hergugney**, se classe 3e dans la catégorie grande taille et Uvée du Do, élevé par Stephane Ritzenhaler de **Viménil**, se hisse à la 2e place dans la catégorie petite taille.

Podium

Art, littérature, sciences, sport, métiers d'art ou de bouche… Dans de multiples domaines, des Vosgiens se sont récemment distingués. «Vivre les Vosges ensemble» a choisi d'ouvrir ses colonnes à ceux qui portent haut les couleurs de notre département.

Pierre Mougenot, 16 ans, d'**Epinal** sélectionné par la DAREIC (Délégation Académique aux Relations Européennes et Internationales) pour participer à une bourse de mobilité individuelle aux Etats-Unis. Du 4 au 26 février dernier, il a donc séjourné à Atlanta en Géorgie avec, comme projet, le développement du sport dans les lycées américains et comme objectif la mise en place d'un partenariat entre son lycée d'accueil américain et le lycée Louis Lapicque où il est élève en classe de 1ère.

Florent Februnet, technicien de maintenance, originaire de **Gironcourt**, désigné à 25 ans, Meilleur Ouvrier de France de la catégorie Service à l'énergie (chauffage et climatisation).

Belles moissons de médailles pour les apprentis vosgiens lors des Olympiades régionales des métiers :
- l'or pour **Bastien Arnould**, apprenti en charpente à **La Bresse** et **Cyril Sachot**, apprenti menuisier à **Bruyères**,
- l'argent pour **Anthony Chatelin**, apprenti menuisier à **Contrexéville**, **Kevin Cotte**, apprenti peintre à **Rambervillers**, **Florent Maurer**, apprenti maçon,
- le bronze pour **Jules Remy**, apprenti charpentier à **Jussarupt** et **Jérôme Accordi** apprenti plâtrier à **Gorhey**.

Cédric Colin, 20 ans, originaire de **La Bresse**, médaillé d'or, lors du concours du meilleur apprenti de France dans la catégorie Ebénisterie. Elève au lycée Diderot de Romilly-sur-Seine, le jeune homme a passé 100 heures pour réaliser son chef-d'œuvre, une table à ossature chêne replaquée en linéo avec des chanfreins en wengé[1]. Fort de ce premier succès, Cédric devrait poursuivre sa formation soit à l'école Boulle à Paris soit à Neufchâteau.

Si vous connaissez des Vosgiens susceptibles d'être mentionnés dans cette rubrique, n'hésitez pas à le faire savoir à la rédaction de « Vivre les Vosges ensemble » par téléphone au 03 29 29 87 30 ou par courriel (publication@cg88.fr) avant le 20 juillet 2012 pour une parution dans le numéro d'automne.

1 Palissandre d'Afrique

Rencontre avec Lauriane Haag, sportive de l'année

Licenciée au Cercle des Nageurs d'Epinal, vice-championne de France 200 m et 400 m nage libre (la plaçant désormais au 7e rang national), Lauriane Haag, jeune étoile montante de la natation vosgienne a été élue par les Vosgiens, le 9 mars dernier, « Sportive de l'année ». Encore tout émue de ce titre, elle répond aux questions de « Vivre les Vosges ensemble »…

Vivre les Vosges Ensemble : Pourquoi et comment en es-tu venue à la natation ?

Lauriane Haag : Parce que mes parents voulaient que j'apprenne à nager avant de partir en vacances à la mer ! (rires) Tout est parti de là…

VVE : A quel moment as-tu pris réellement conscience que tu avais de sérieuses capacités ?

L. H. : Il y a 3 ans, lorsque j'ai changé de club pour intégrer celui d'Epinal.

VVE : A quoi ressemble une journée type de Lauriane Haag ?

L. H. : Quand il s'agit d'une journée où il y a deux entraînements (ce qui est le cas deux fois par semaine) je me lève à 5h50 pour être dans l'eau à 6h15 ! Entraînement jusqu'à 7h45. Ensuite je suis en cours de 8h à 16h. Puis musculation de 16h à 17h, et à nouveau entraînement de 17h à 19h…

VVE : Ce n'est pas trop difficile de concilier le lycée et la « vie d'athlète » ?

L. H. : Oh, on s'y fait ! J'ai la chance de bénéficier des cours aménagés, je sors donc tous les jours à 16h, et puis je reçois les cours lors des déplacements en compétitions.

VVE : Sans compter que cette année, il y a le bac à passer ?

L. H. : Oui, et aussi le permis de conduire que je devrais passer cet été.

VVE : Et les vacances scolaires ?

L. H. : Une semaine à Noël, puis juillet-août, le reste des vacances scolaires je pars en stage, j'étais par exemple à Canet-en-Roussillon pendant les vacances de Pâques…

VVE : Tu n'as pas parfois l'impression de faire beaucoup (trop) de sacrifices par rapport à une ado « classique » ?

L. H. : C'est sûr qu'on ne peut pas sortir tous les week-ends mais bon, on arrive quand même à trouver du temps pour se rattraper !

VVE : Une petite réaction sur ton titre de Sportive de l'année ?

L. H. : Très contente et très flattée, je ne m'y attendais absolument pas, d'autant que mon cousin (Julien Absalon) était dans la liste, je pensais réellement que ça allait être lui. Vraiment très surprise et heureuse, surtout que j'avais été élue meilleure athlète féminine quelques minutes avant !

VVE : Quelles sont tes ambitions sportives à court, moyen et long terme ?

L. H. : A court terme accéder à un collectif national. A plus long terme les Jeux Olympiques dans 4 ans… J'en rêve.

Recettes d'été...

Verrines fraicheur

Facile **Economique**

Préparation : 15 mn + 4 h de repos

Ingrédients (pour 10 personnes) :

- 10 petits verres à alcool s'il s'agit d'un amuse-bouche ou 5 verres à whisky s'il s'agit d'une entrée
- 1 grosse pomme type pink lady (chair ferme et peu sucrée)
- 6 bâtonnets de surimi
- 2 tomates
- 2 blancs d'œufs
- 1 bouquet de ciboulette
- 2 c à café de curry
- 2 c à soupe de mayonnaise
- 2 c à soupe (environ) de jus de citron

Préparation :

Otez la peau de la pomme et, dans un saladier, coupez-la en petits morceaux. Arrosez du jus de citron. Ajoutez le surimi coupé également en petits morceaux. Epluchez et épépinez les tomates, coupez-les en petits morceaux. Gardez quelques brins de ciboulette et ciselez le reste. Ajoutez les ingrédients dans le saladier. Mélangez la mayonnaise et le curry. Montez les blancs en neige et ajoutez-les délicatement à la préparation. Goûtez et, si besoin, rectifiez avec du curry. Disposez cette préparation dans les verres et décorez avec un brin de ciboulette.

Placez au frais pendant au moins 4 heures.

Smoothie acidulé

Facile **Economique**

Préparation : 5 mn

Ingrédients (pour 3-4 personnes) :

- 300 g de framboises
- 4 ou 5 cuillèrées à glace de glace au citron (plus ou moins acide)
- Environ 25 cl de jus de fruit aux agrumes
- 5 glaçons

Préparation :

Lavez les framboises puis placez-les dans le mixeur. Versez le jus de fruit jusqu'aux ¾ des framboises. Ajoutez la glace et les glaçons, puis mixez.

Faites attention que les glaçons soient bien mixés mais que le résultat ne soit pas trop liquide. Placez au frigo ou dégustez sans plus attendre !

Ils ont gagné le livre « Couleurs Vosges » de Claude Vautrin

Le mot mystère caché dans le jeu publié dans le numéro de printemps était PLACE PUBLIQUE. A l'issue d'un tirage au sort effectué le 10 mai par Maître Fleschen, huissier de justice à Epinal parmi les 614 bonnes réponses reçues, ont été déclarés gagnants :

Jean-Sébastien ABEL (GERARDMER) ; Flavie ADAM (DOMMARTIN-LES-REMIREMONT) ; Claude ANTOINE (EPINAL) ; Francis BADONNEL (BELLEFONTAINE) ; Eliane CAMELIN (ARCHETTES) ; Andrée CHAVASTELON (THAON-LES-VOSGES) ; Marie-Jeanne CHEVRIER (LE THILLOT) ; Marguerite CIVALLERI (CORNIMONT) ; Stéphanie CLAUDE (RUPT-SUR-MOSELLE) ; Ophélie COIFFIER (COUSSEY) ; Marcel COLLE (LE THILLOT) ; Pierre COMBEAU (RAON L'ETAPE) ; Jérôme CORTOT (ROMONT) ; Bernadette DEMARQUE (CHANTRAINE) ; Anne-Marie DIDELOT (SAINT-NABORD) ; Martine DUMONT (EPINAL) ; Virgile ETIENNE (THAON-LES-VOSGES) ; Sylvie FERREUX (SAULXURES-SUR-MOSELOTTE) ; Denise FICHTER (OELLEVILLE) ; Annie GADAUD (POMPIERRE) ; Marie GRANDEMANGE (FOMEREY) ; Colette GURY (NEUFCHATEAU) ; Jean-Marc HENRY (LA NEUVEVILLE-SOUS-CHATENOIS) ; Daniel JUNGER (LES THONS) ; Benjamin L'HOTE (SAINT-DIE-DES-VOSGES) ; Annick LALLEMANT (GOLBEY) ; Claude LAURENT (HAREVILLE-SOUS-MONTFORT) ; Grazia MAGNIN (VAGNEY) ; Kathy MAGRON (MOYENMOUTIER) ; Maryvonne MASSON (GRANDVILLERS) ; André MATON (SAINT-DIE-DES-VOSGES) ; Marcel MOUGENOT (REMIREMONT) ; Joséphine PEDUZZI (SAINT-AME) ; Michel PERQUIN (SOULOSSE-SOUS-SAINT-ELOPHE) ; Monique PIERE (REMIREMONT) ; René POIROT (LA BRESSE) ; Patrick PRUVOST (DOGNEVILLE) ; Marc RABEAU (GOLBEY) ; Lionel RADELET (CONTREXEVILLE) ; Maryse ROYER (VIOCOURT) ; André SCHLERET (XERTIGNY) ; Patrice SIMON (GERARDMER) ; Christian SIMONIN (IGNEY) ; Patrick SOUILLAC (EPINAL) ; Charles THIEBERT (DOMVALLIER) ; Lydie THIEBERT (UXEGNEY) ; François VALBERT (SAULXURES-SUR-MOSELOTTE) ; Isabelle VIRY (SAINT-NABORD) ; Monique VUILLEMARD (SAINT-DIE-DES-VOSGES) ; Jules WACHENHEIM (SAINT-ETIENNE (42000)).

Bravo à tous.

Mots fléchés

(de Philippe Imbert)

Gagnez le kit « Domremy 2012 »

Pour trouver le mot mystère sur le thème du jardin, repérez les lettres dans les cellules étoilées et remettez-les dans le bon ordre…

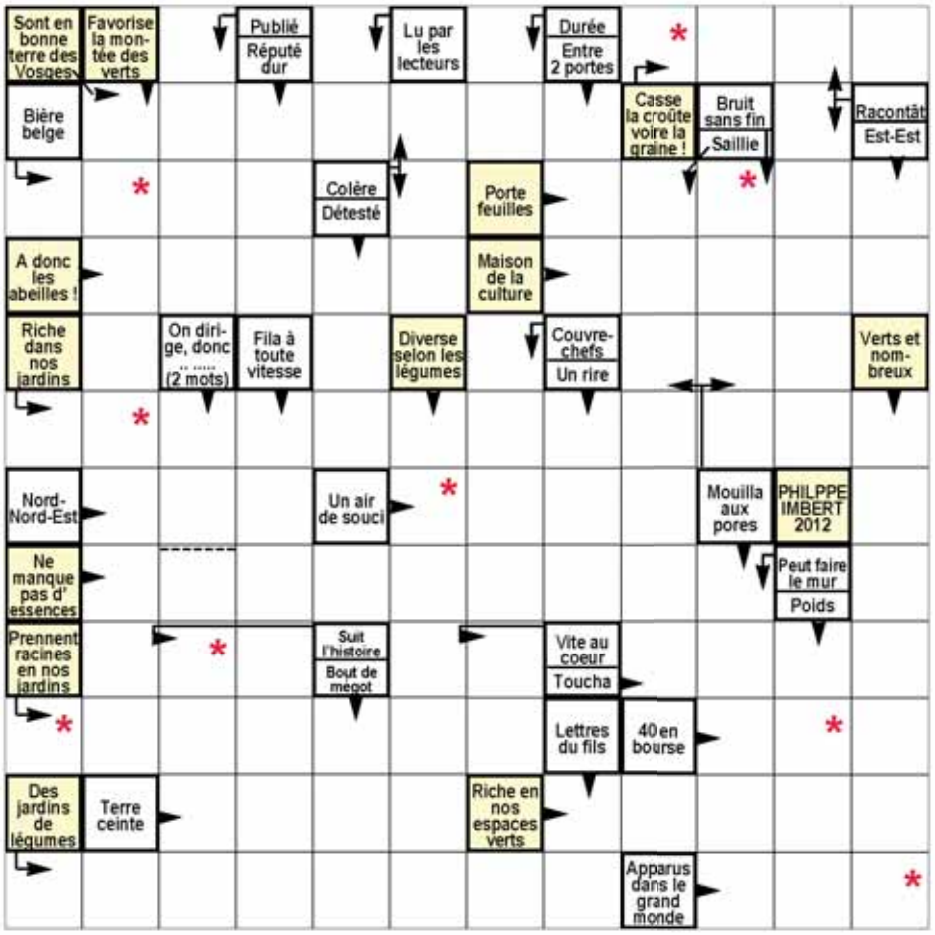

Le conifère des Vosges :

[Avant le 31 juillet]

JEU CONCOURS Trouvez le mot mystère et gagnez le kit «Domremy 2012»

Envoyez votre réponse sur carte postale ou sur papier libre avant le 31 juillet 2012 à minuit (le cachet de La Poste faisant foi) au Conseil général des Vosges – Direction de l'Information, de la Communication et du Marketing - 8, rue de la Préfecture - 88088 Epinal cedex 9 - en indiquant en lettres capitales vos nom, prénom et adresse précise.

50 bonnes réponses seront tirées au sort et gagneront le kit « Domremy 2012 » contenant un tee-shirt, un stylo et l'album jeunesse «Jeanne d'Arc» illustré par Thierry Desailly d'une valeur totale de 20 €.

Ce concours est ouvert à toutes les personnes qui reçoivent le magazine «Vivre les Vosges ensemble » dans leurs boîtes aux lettres à l'exception des élus et du personnel du Conseil général des Vosges. Il est par ailleurs limité à une seule participation par foyer (même nom, même adresse).

Le règlement est déposé chez Maître Fleschen, huissier de justice, 26 rue Thiers à Epinal. Il peut être envoyé gratuitement sur demande adressée au Conseil général des Vosges, Direction de l'Information, de la Communication et du Marketing, 8, rue de la Préfecture – 88088 Epinal Cedex 9 et être consulté sur le site Internet www.vosges.fr.

Cette randonnée courte et bien sympathique sera l'occasion de découvrir et d'observer, en famille, la faune des monts vosgiens. Munissez-vous d'une paire de jumelles ou d'un bon appareil photos, vous garderez ainsi d'innombrables souvenirs de cette expédition aux pays des chamois

Rendez-vous sur les crêtes avec les chamois...

Il faut être bien courageux et matinal pour espérer observer les chamois… Mettez-vous donc en route très tôt, à la lueur de la lampe frontale. Quittez l'abri de l'étang de Machais en direction du col de l'étang accessible par le chemin forestier (balisé triangle rouge). En arrivant au col de l'Etang à 1 024 mètres d'altitude, poursuivez en direction du nord et de la route des Américains par le sentier du Valsche (croix jaune) et prenez le temps d'admirer la tourbière de la réserve naturelle de Machais, baignée dans une ouate vaporeuse.

Revenez au col de l'étang pour poursuivre votre ascension vers les crêtes. Après deux passages sur la départementale, rejoignez le GR531 en direction des crêtes (balisage rectangle bleu). Ce sentier, telle une frontière virtuelle entre l'Alsace et les Vosges, sillonne les premiers contreforts du Rainkopf. La végétation de hêtres rabougris et effeuillés laisse la place en saison à de nombreuses et vastes étendues de myrtilles.
Les premiers rayons du soleil se laissent enfin apercevoir, effleurant les chaumes… Au loin, au sud-est, le Rothenbachkopf se dessine. A quelques dizaines de mètres du sentier, une famille de chamois vous a peut-être déjà vus et vous observe ?… ou insouciants, ils poursuivent leur petit bonhomme de chemin sur les pentes abruptes du sommet du Rainkopf ?
Instant magique d'une rencontre, où la nature et vous ne faites plus qu'un… Les petits bovidés jouent, cabriolent, gambadent, chahutent …Vous y êtes enfin !
Profitez du spectacle avant de redescendre à votre point de départ.

Darney, capitale affective de la Tchécoslovaquie

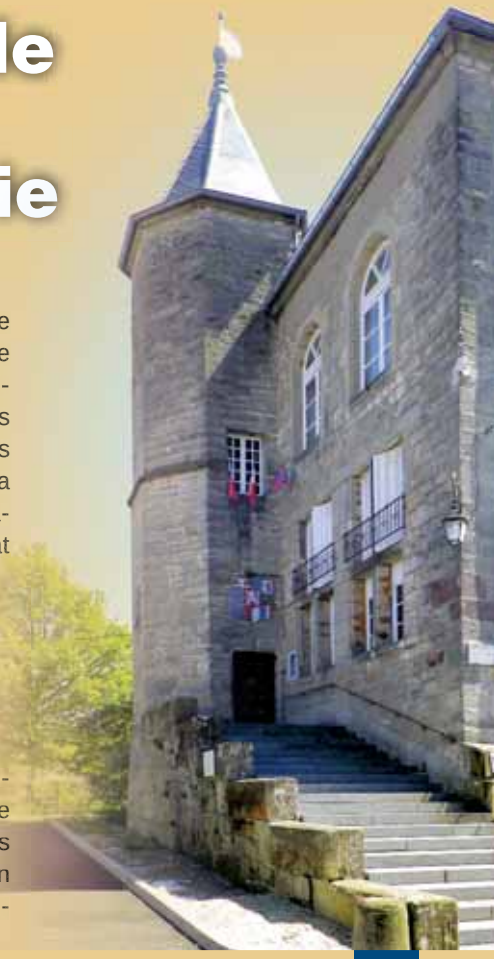

Durant la Grande Guerre, des jeunes Tchèques et Slovaques, désireux de se libérer de la domination austro-hongroise, se sont échappés de leurs provinces pour rejoindre la France. L'armée française les équipa et ils constituèrent une légion qui s'établit au camp Kleber de Darney. Rêvant de liberté et de justice, ils y ont appris le dur métier des armes pour combattre sur les proches fronts d'Alsace, des Ardennes et de Champagne.

Le 30 juin 1918, lors d'une cérémonie historique, le Président de la République Raymond Poincaré est venu à leur rencontre pour leur annoncer que les alliés leur reconnaissaient le droit à vivre dans un Etat indépendant et souverain. Il leur a remis à cette occasion leur premier drapeau, symbole de la naissance de l'Etat Tchécoslovaque.

Le Musée historique Tchécoslovaque

Véritable centre de spiritualité et lieu de pèlerinage pour tous les amis de la Liberté et de la Paix, le musée du château, créé en 1938, permet aux visiteurs de découvrir la vie de ces jeunes légionnaires au travers de photographies dans leur camp et sur les fronts et de nombreux documents originaux. Une deuxième salle présente une collection de tableaux d'artistes tchèques et slovaques venus exposer à Darney en 1939, ainsi qu'une copie du drapeau remis aux légionnaires en 1918.

Rendez-vous sur les crêtes avec les chamois...

Départ
Parking de l'étang de Machais sur la D34a, accessible depuis Gérardmer en suivant la D417 jusqu'au col de la Schlucht et par la route des Crêtes jusqu'à la ferme auberge du Rothenbach.

Balisage
Triangle rouge, rectangle bleu et croix jaune

Distance 5 km

Durée 2h30 à 3h30 (en fonction du temps d'observation des animaux)

Dénivelé 335 m

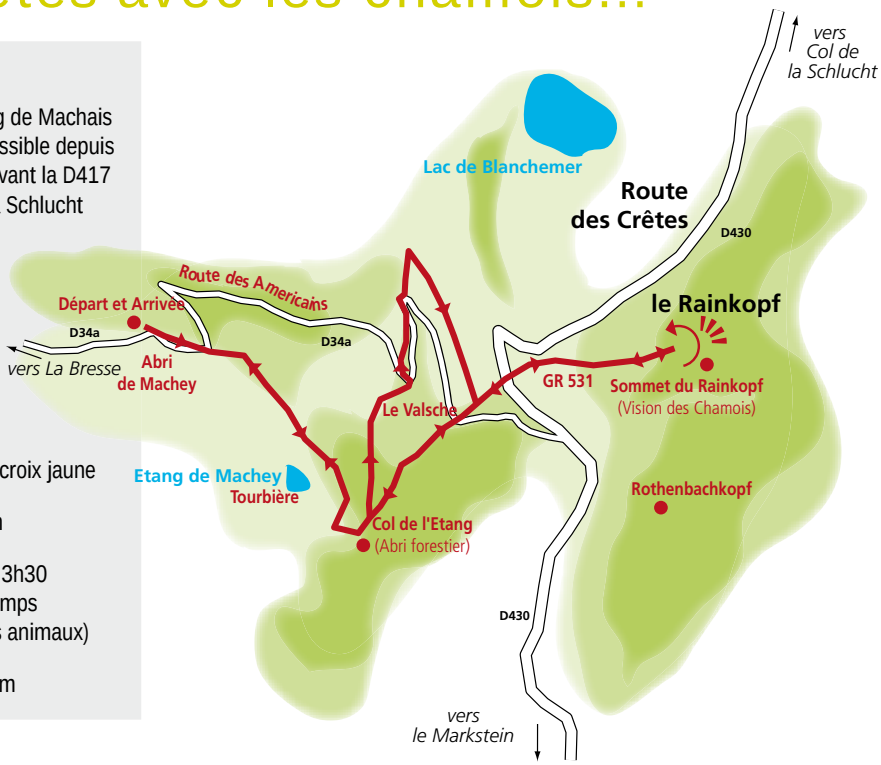

Le balisage

Les circuits pédestres sont balisés par des panneaux directionnels et des symboles de couleur et de forme géométrique, posés par les sections du Club Vosgien, les Syndicats d'initiative, l'Office National des Forêts. Ces marques rendent le massif et la plaine accessibles aux promeneurs et randonneurs. Les sentiers de Grande Randonnée balisés par le Club Vosgien sont matérialisés par des rectangles monocolores.

info@club-vosgien.com
www.club-vosgien.com

Ces informations n'ont pas vocation à remplacer des cartes topographiques, topo-guide ou autres publications locales que nous vous invitons à vous procurer."

Source des informations :
Vosges Développement, guide « Promenons-nous dans les Vosges » - Rédacteur-photographe : Olivier Frimat, Agence Lézard Vert

Conseil Général VOSGES

Darney, capitale affective de la Tchécoslovaquie

Le Mémorial du camp Kléber

Un premier monument Franco-Tchécoslovaque a été édifié en 1938, en même temps que le musée, en souvenir du courage et de la ténacité des jeunes légionnaires. C'était une pyramide de béton, haute de 38 mètres, portant sur sa face principale un lion en bronze de 1 500 kg, offert par le gouvernement tchécoslovaque. Il fut dynamité en novembre 1940 et restera couché pendant plusieurs décennies. En 1968, un second monument sera construit : c'est une flèche métallique de 20 mètres surmontant un pentagone de ciment. Cet édifice témoigne des liens solides qui unirent deux peuples au cours des siècles et contribue à faire de la cité de Darney un symbole toujours vivant de l'amitié Franco-Tchécoslovaque.

André Barbier

Sénateur-Maire de Darney et Président du Conseil général des Vosges, André Barbier fut à l'initiative de la construction du musée et du mémorial. Cinquante ans après sa disparition, une exposition sur sa vie et son œuvre lui sera consacrée. Rétrospective à découvrir, à partir du 6 octobre, à la salle des fêtes de Darney.

Comment s'y rendre ?

Musée Historique Tchécoslovaque
Château - place André Barbier - 88260 Darney
Tél : 03 29 09 33 45 (mairie)
ou André Poirot (conservateur) :
03 29 09 31 84 pour prendre rendez-vous
Entrée libre
Site internet :
www.darney-austerlitz.fr

Conseil Général VOSGES

Au « Relais Vosgien » à Saint-Pierremont

Christiane Thenot, une femme quatre étoiles

Le Relais Vosgien situé entre Rambervillers et Lunéville, est l'un des fleurons de l'hôtellerie et de la gastronomie vosgienne. On y vient de loin pour déguster la savoureuse cuisine de ce Logis 4 Etoiles.

Rencontre avec Christiane Thénot (à droite sur la photo), femme de tête et de goût. Elue l'année dernière à Paris «Madame Commerce 2011», elle est certes très fière de la coupe que le Ministre lui a remise, mais c'est le titre de «Maître Restaurateur» auquel elle tient le plus.

Forte d'un BEP du Lycée Hôtelier de Gérardmer, Christiane a commencé en 1982 en cuisine avant de reprendre à son nom l'auberge familiale, fondée dans les années 60 par ses parents, Sofia et Pierre. En moins de 30 ans, elle a embauché, investi, modernisé, créé 20 chambres, une véranda et une terrasse, une salle de séminaires, un spa avec hammam, jacuzzi, sauna et salle de modelages. Aujourd'hui, Logis 4 étoiles, le Relais emploie 10 salariés.

Racines

Cette halte gourmande réputée n'est pas coupée de ses racines. On peut y entrer par le côté hôtel, mais aussi côté rue, par le bar-brasserie-tabac, non loin de la station d'essence que Christiane Thénot a voulu conserver. En mémoire de ses parents et grands-parents, qui vécurent et oeuvrèrent là, mais aussi pour ne pas se couper de ses concitoyens, de la vie du village dont elle est conseillère municipale. La patronne qui vous accueille, Christiane Thénot, est une femme attentive, organisée et décidée.

A la cuisine, le piano est tenu par un déodatien, Dominique Mervelet, de la même promo du Lycée Hôtelier de Gérardmer que sa patronne, et par Sylvie Fleurot. Dans la salle, des fleurs fraîches sur les tables, une carte alléchante et, touche locale, un choix d'apéritifs du terroir: crillon, whisky de Lorraine, vin du toulois avec crème de mirabelles, crémant avec crème de mûres. On y apprécie les produits locaux mais surtout les produits frais. Viandes, poissons et légumes irréprochables, sans que soient écartés nos tourtes, quiches et munster de tradition. Et une large palette de vins est testée par la patronne elle-même avec des amis car l'œnologie et les comptes sont ses deux passions. Ce souci du terroir, du frais, de la qualité du service se double d'un respect de ses salariés que Christiane Thénot tient à associer à la marche et à la réussite de la maison

L'épreuve du feu

Le juge de paix, Christiane Thénot l'a connu en l'an 2000 pour obtenir sa troisième étoile au guide Michelin mais aussi et surtout en 2010 avec l'épreuve du feu : les tests du Bureau Véritas, pour obtenir début 2011 la quatrième étoile. Les trois cocottes du guide des Logis et le Guide Marc de Champérard le confirment. Mais que d'attention, de souci du détail, de disponibilité, et deux fois 35 heures par semaine pour y parvenir !

En égrenant ses souvenirs, les étapes marquantes de la vie du Relais Vosgien, Christiane Thénot sait marquer ce qu'elle doit à sa famille, à sa maman Sofia, âgée et handicapée mais qui vient encore en cuisine «faire les pluches». Elle note aussi que si le Conseil général l'a aidée, comme il soutient tous les professionnels du tourisme, elle remercie deux de ses anciens élus, Hubert Voilquin et Guy Jeanroy, qui lors de leurs visites d'homologation dans les années 80-90 avaient des dadas (sanitaires séparés, cheminées à l'âtre, etc) : «ils m'ont fait gagner 20 ans» dit-elle. L'avenir ? Son jeune fils, Mathias ? On verra. Une chose est certaine : c'est la passion qui l'anime : «si c'était une affaire d'argent, il y a longtemps que j'aurais arrêté».

Claude Duvoid

99e édition du Tour de France
150 km sur les routes vosgiennes

Le 7 juillet prochain, le Tour de France passera par les Vosges lors de sa 7e étape. Avec un départ de Tomblaine (Meurthe-et-Moselle) et une arrivée à la Planche des Belles Filles (Haute-Saône), cette étape permettra aux cyclistes de traverser le département des Vosges.

Sécurité avant tout

Mobilisés depuis plusieurs semaines déjà, les agents d'exploitation du Conseil général ont, une nouvelle fois, œuvré pour assurer l'accessibilité et la non-dangerosité des routes empruntées par les coureurs.

L'unimog aux couleurs des Vosges à nouveau de sortie

Le camion « unimog 400 », déjà présent sur les deux précédents Tours, reprend la route avec la grande boucle pour sécuriser le passage des coureurs. Muni d'une balayeuse et d'une citerne, il a pour mission d'enlever tous les objets gênant et d'humidifier la chaussée en cas de fortes chaleurs afin de la rendre plus sûre pour les cyclistes.

Après le tour de France, les équipes se mobilisent pour le Tour féminin avec le départ de la 9e étape, le 12 août à Corcieux.

Détail de l'étape

Distance : 199km

Qualification de l'étape : moyenne montagne

Départ : Tomblaine (54)

Communes vosgiennes traversées : Saint-Pierremont, Roville-aux-Chênes, Rambervillers, Sainte-Hélène, Grandvillers, Bruyères, Champ-le-Duc, Laveline-devant-Bruyères, Aumontzey, Granges-sur-Vologne, Gérardmer, La Bresse, Cornimont, Le Ménil, Le Thillot, Ramonchamp, Ferdrupt, Rupt-sur-Moselle.

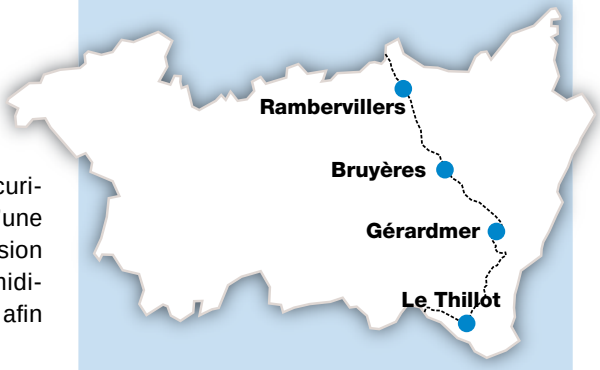

Arrivée : Planche des Belles Filles (70)

Handicap : le rallye de France-Alsace accessible à tous

Lors du Rallye de France-Alsace, 11e manche du Championnat du Monde des Rallyes, qui empruntera les routes vosgiennes le 6 octobre prochain, le Conseil général des Vosges facilite la venue des personnes en fauteuil roulant.

Un espace PMR (Espace pour Personne à Mobilité Réduite) sera spécialement installé pour l'occasion en bordure du circuit à la limite des communes de Châtas et de Ménil-de-Senones. Constitué d'une terrasse de 20 m de long surélevée de 1,5 m, cet espace sera accessible par une rampe aux normes en vigueur. Il pourra accueillir simultanément 30 personnes en fauteuil, leur permettant ainsi d'assister au spectacle que constitue cet événement automobile international dans les mêmes conditions que les personnes valides. Les personnes handicapées pourront stationner gratuitement leur véhicule sur un parking réservé à proximité de l'Espace PMR.

Comment accéder à l'espace PMR du Conseil général ?

Pour obtenir son pass parking et signaler son intention d'accéder à l'Espace PMR, il est indispensable de prendre contact avec le service des sports du Conseil général avant le 20 septembre, à ce numéro : 03 29 29 87 34 (demander Valérie Petitjean).

L'été en Grand

Expositions, parcours-découverte, observations astronomiques, rencontres scientifiques : durant tout l'été, le site archéologique de Grand, propriété du Conseil général, entraîne les visiteurs au cœur de l'Antiquité gallo romaine…

Astrologie et magie dans l'Antiquité

Jusqu'au 14 novembre

Pratiques divinatoires, astrologie, magie… Venez découvrir les rites et les pratiques divines des prêtres et magiciens gallo-romains ! L'exposition, conçue par le musée de Jublains (Mayenne), sera l'occasion de découvrir de manière originale les célèbres tablettes astrologiques de Grand, ainsi que les différents objets mis au jour dans le département des Vosges : instruments de mesure de la course du soleil ou des étoiles, amulettes magiques…

Espace d'exposition de la mosaïque

Actualité de l'archéologie à Grand

Jusqu'au 14 novembre

Depuis la reprise des recherches sur le site de Grand, en 1960, les archéologues ont considérablement fait progresser nos connaissances sur cette agglomération gallo-romaine très originale. Dans la continuité de ces travaux, le Conseil général conduit de nouvelles études, en partenariat avec le ministère de la Culture et de nombreuses universités. Depuis le mois de juin, une série de panneaux explicatifs sont présentés devant le chantier de fouilles. En juillet, venez à la rencontre des archéologues qui vous feront visiter le chantier et vous dévoileront tous les secrets de l'archéologie à Grand.

Belvédère archéologique, rue de l'amphithéâtre

Parcours-découverte de la flore

Jusqu'au 30 septembre

Promenez-vous sur le sentier de découverte botanique du site archéologique de Grand : l'occasion de mieux connaître un environnement naturel particulièrement riche, entre vergers, prairies et forêts et d'observer une orchidée rare caractéristique des sols calcaires. L'opération Vosges Biodiversité «abeilles et insectes pollinisateurs» permettra également d'évoquer leur rôle dans la diversité floristique des paysages.

Pelouse calcaire aux abords de l'amphithéâtre

« Nuit des étoiles » dans l'amphithéâtre

Samedi 21 juillet à partir de 21h

À l'occasion de la Nuit des étoiles, participez à une soirée d'observation astronomique dans l'amphithéâtre organisée en partenariat avec le Planétarium d'Epinal. Au programme : jeux, ateliers, initiation au maniement des lunettes astronomiques…

Accès gratuit

Au programme également…

- **Un stage d'astronomie** : samedi 21 et dimanche 22 juillet : Stage payant, programme détaillé du week-end et inscription : planetarium.epinal@wanadoo.fr - 03 29 35 08 02
- **Une réunion du Conseil scientifique** du site de Grand : vendredi 21 septembre. Réservations conseillées.
- **Des week-ends découverte** pour des groupes de 20 à 45 personnes : 20€/personne, sans les repas). Documentation sur demande

Site de Grand
Plein tarif : 3 €, tarif réduit : 1,50 €
Tél. 03 29 06 77 37 - Courriel : sitedegrand@cg88.fr
www.culturevosges.fr et www.vosges-sitedegrand.fr

Domremy, là où tout a commencé

Le coup d'envoi des festivités du 600e anniversaire de la naissance de Jeanne d'Arc a été donné le 27 avril.

En présence de Daniel Coince, Maire de Domremy, de Guy Martinache, Vice-président délégué à la Culture, et de nombreux élus et personnalités, le Président du Conseil général a procédé à l'inauguration de l'exposition « Grandir au Moyen Âge ».

Ce fut également l'occasion de dévoiler, en partenariat avec l'Imagerie d'Epinal, l'image et l'album jeunesse « Jeanne d'Arc » de l'illustrateur Thierry Desailly.

Le tout dans une ambiance ludique et festive, rythmée par les prestations musicales de l'Association médiévale « Les Noirs Chardons ».

Un avant-goût du programme exceptionnel qui va jalonner cette année johannique sur le site départemental de Domremy.

A l'heure des discours…

«Grandir au Moyen Âge», une exposition à découvrir jusqu'au 31 décembre 2012

L'illustrateur et son héroïne

+ Pour en savoir plus : www.jeannedarc2012.fr

Les Noirs Chardons ont ouvert la cérémonie en fanfare

à lire

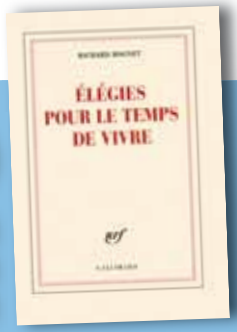

> Poésie

Elégies pour le temps de vivre

Par Richard Rognet

« Qu'il écrive court comme dans ses derniers recueils ou qu'il tente, comme ici un vers plus ample et d'une texture plus dense, la tonalité de Richard Rognet est élégiaque et son champ d'application celui que lui fournit la nature. Mais comme elle, il ne cesse de renouveler son art par une observation quotidienne qu'enrichissent les souvenirs et une réflexion sur la vie, le temps qui passe, la mort. Son poème est discret, d'une sensibilité aiguë toujours « entre abandon et veille » comme le souffle qui le traverse ».

Ed. Gallimard - 13,90 €

> Roman

Prions pour la mort

Par Olivier Gérard

L'auteur, natif de Saint-Dié-des-Vosges, nous revient avec un passionnant thriller… Martonne, quarante ans, directeur d'un laboratoire indépendant s'apprête à révolutionner le traitement du cancer du poumon avec une nouvelle molécule. Très vite, dans les sphères très fermées de la pharmacie, les manœuvres s'aiguisent pour engloutir le petit (mais génial) inventeur. (…) Mais Martonne ne se laisse pas faire et refuse toute alliance. Sa vie vole alors en éclat. Une seule solution s'offre à lui : fuir. Du japon à Djibouti, de Saint-Petersbourg à Rotterdam, de Berlin au Caire et du Languedoc aux glaciers des Alpes, la quête d'un homme à la lisière de la mort ?

Ed. Lokomodo - 7 €

Du 3 au 5 août

La guerre des boutons et des jarretelles

Le nouveau spectacle de la Cie de l'Odyssée

Avec plus de 150 comédiens et figurants, des moyens visuels impressionnants, des effets spéciaux parfois inédits, des décors époustouflants, une musique moderne en multidiffusion, « La Guerre des boutons et des jarretelles», nouvelle grande création de la Compagnie de l'Odyssée, s'annonce comme l'un des spectacles les plus originaux de l'été dans le Grand Est de la France.

Puisant sa trame dans le roman écrit par Louis Pergaud en 1912, « La guerre des boutons et des jarretelles » mise en scène par Clair Arthur est conçue comme une superproduction théâtrale.
Pendant plus d'une heure et demie, dans les magnifiques jardins du presbytère de Monthureux-sur-Saône, vous allez suivre les frasques bien sympathiques des deux communautés.
Du grand Lebrac à l'Aztec, du boxeur Scarelli, à Femme Mérite et Mère Courage (clin d'œil au théâtre de Brecht), en passant par le docteur Lebigre (clin d'œil à Jules Romain et son docteur Knock) jusqu'à Okan, cet étranger débarqué au pays… Acteurs et figurants incarnent de bien savoureux portraits…

Scénario, écriture et mise en scène :
Clair Arthur
Assistant mise en scène :
Emmanuel Petit
Création des costumes :
L'Atelier couture de l'Odyssée
Conception sonore et régie son :
Dominique Petit
Régie lumière et matériel son & lumière :
« Système Son »
Sans oublier tous les bénévoles indispensables au spectacle !

En attendant le spectacle….

Dès 19h, expositions d'artisanat d'art, animations musicales, démonstrations de savoir-faire (poterie, dentelle, coutelleries, vitrail), dégustations gratuites de produits locaux dans les échoppes « gastronomie »…
Possibilité de restauration sur place à la buvette-barbecue et en dessert, ne manquez pas les célèbres gaufres maison !
Spectacle à 21h30.

Tarifs
Au guichet le soir du spectacle sans réservation : 16 € adultes / 11 € enfants (jusqu'à 18 ans).
Sur réservation : 14 € adultes / 9 € enfants
Groupe (à partir de 10 personnes) :
12 € adultes
Famille (2 adultes et au moins un enfant) :
12 € adultes / 6 € enfants.
Les chèques vacances sont acceptés.
Informations et réservations au 03 29 09 91 94

MONTHUREUX-SUR-SAÔNE (Vosges)
les 1-2-3-4-5 AOÛT 2012
LA GUERRE DES BOUTONS ET DES JARRETELLES
SPECTACLE MONUMENTAL 21h30
150 Comédiens et musiciens
Animations dès 19h
RÉSERVATIONS : 03 29 09 91 94

Julie ROZOT : chargée de Communication, Tél. : 03 29 09 91 94
Courriel : compagnie-l-odyssee@wanadoo.fr
Site: www.compagnie-odyssee.com

Édition

Les Archives départementales des Vosges, service du Conseil général, viennent de publier un nouvel ouvrage.

Le Guide des Archives départementales des Vosges

Sous la direction d'Isabelle Chave, Nicole Roux et Marie-Astrid Zang.
Cet ouvrage constitue l'édition revue et augmentée du « Guide des archives des Vosges » publié sous la direction de Jean-Marie Dumont en 1970. En quatre décennies, le service des Archives départementales a connu plusieurs métamorphoses, dont la dernière en date qui voit le bâtiment doubler sa capacité. Une mise à jour s'imposait !
Ed. Conseil général des Vosges, 2011
ISBN : 978-2-86088-079-4
18 €

> Jeunesse

Tes premières recettes lorraines

Mini-pâtés lorrains, gaufres au brouère, crumble de truite, gâteau au chocolat de Nancy... Avec les bons produits de Lorraine, les enfants vont se régaler ! Ce livre comporte 16 recettes entrées, plats, desserts… et goûters ! Chaque recette, décomposée en plusieurs étapes et rédigée sans termes techniques, est facile à réaliser par un enfant dès 7 ans. Des encadrés « Le savais-tu ? » apportent une information sur le produit régional utilisé : de quoi épater les parents en leur apprenant quelle est la différence entre la mirabelle de Nancy et celle de Metz ou comment on fabrique le munster ! Avec, en introduction, « Les 5 conseils du marmiton » (se laver les mains, demander l'aide d'un adulte pour les cuissons…) et, en fin d'ouvrage, une page « à toi de jouer » invitant les enfants à imaginer leur propre recette lorraine. Une illustration amusante crée un véritable univers autour de chaque recette. Et le traitement photo du plat permet de visualiser le résultat « en vrai ».

Ed. La petite boîte - Coll. La lorraine racontée aux enfants - 4,50 €

LE CONSEIL GÉNÉRAL DES VOSGES PRÉSENTE

JEANNE D'ARC 1412 - 2012

DOMREMY (VOSGES)

LÀ OÙ TOUT A COMMENCÉ...

Aux confins de la Lorraine et de la Champagne, le petit village de Domremy a vu naître au début du XVe siècle une des héroïnes les plus populaires de l'histoire de France.

Cette année 2012 marque le sixième centenaire de la naissance de Jeanne d'Arc. Plus que tout autre lieu, son village natal de Domremy se devait de lui rendre hommage.

A partir de mai et durant tout l'été, **des animations culturelles et festives célèbrent l'anniversaire** de cette petite fille appelée à un destin extraordinaire.

Un voyage sur les pas de Jeanne d'Arc et une plongée passionnante dans l'imaginaire et la mémoire du Moyen Age.

Théâtre forain, Théâtre de rues, Art sonore, Art vidéo, Art plastique, Cinéma en plein air, Illuminations... A découvrir sur...

www.jeannedarc2012.fr

{CONCEPT : AVANCE}NANCY} {RÉALISATION : CG88/DICOM/PÔLE_MULTIMÉDIA}

Conseil Général VOSGES | JE VOIS LA VIE EN VOSGES